

# Coufil des ans

Bulletin de la Société historique de Bellechasse

Quelque part en Bellechasse

4

Pèlerinage à Ste-Anne

8

Quéret dit Latulippe

10

Le rang seigneurial

25

Conférences

27

Vol. 24 - n° 1 - hiver 2012 7\$





**Conseil d'administration**

président: Jean-Pierre Lamonde, 418 887-3761  
lamondej@globetrotter.net

vice-président: Pierre Prévost, 418 882-3528  
marie-josée.deschenes@globetrotter.net

trésorière: Gisèle Lamonde, 418 887-3761  
gisele.lamonde@globetrotter.net

secrétaire: Nicole Picard, 418 837-9768  
picard.tardif@sympatico.ca

Lise Fleury-Gosselin: 418 887- 6030  
fleuryl@globetrotter.net

Réjean Bilodeau: 418 789- 3664

Paul St-Arnaud: 418 884-4128  
paulst-arnaud3@gmail.com

Yvan De Blois: 418 883-3056  
ydeblois@globetrotter.net

Conrad Paré: 418 887-3238  
conpar@globetrotter.net

Claude Gignac: 418 789-2990  
claudegignac@hotmail.com

**Membres d'honneur**

0006 André Beaudoin

0008 Claude Lachance

0016 Fernand Breton

0019 Benoît Lacroix

0038 Claudette Breton

0162 Charles-Henri Bélanger

0131 Conrad Paré

**Territoire**

Armagh, Beaumont, Buckland, Honfleur, La Durantaye, Saint-Anselme, Saint-Camille, Saint-Charles, Sainte-Claire, Saint-Damien, Saint-Gervais, Saint-Henri, Saint-Lazare, Saint-Léon-de-Standon, Saint-Magloire, Saint-Malachie, Saint-Michel, Saint-Nazaire, Saint-Nérée, Saint-Philémon, Saint-Raphaël, Sainte-Sabine, Saint-Vallier.

**Responsable de la publication:** Société historique de Bellechasse

**Rédacteur en Chef:** Jean-Claude Tardif

**Équipe éditoriale:** Pierre Prévost, Claude Gignac, Jean-Pierre Lamonde, Yvan de Blois et Conrad Paré.

**Inscription et renouvellement:** Lise Gosselin

**Révision des textes:** Louise MacDonald

**Conception graphique:** Julien Fontaine - julien.fontaine278@gmail.com



**Couverture:**  
Scène d'hiver au deuxième rang de Saint-Michel-de-Bellechasse. Paul St-Arnaud

**Cotisation annuelle:** 25 \$

**Adresse postale:** 8, avenue Commerciale, Saint-Charles, GOR 2T0

**Courriel:** redaction@shbellechasse.com

**Site Web:** www.shbellechasse.com

**Dépôt légal:**

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006 ISSN D381 079

Les textes publiés dans cette revue sont la responsabilité de leurs auteurs.

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

La rédaction se réserve le droit d'adapter les textes pour leur publication. Sauf exception, Au fil des ans est publié quatre fois l'an.

La Société historique de Bellechasse, incorporée en 1985, est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

# Présentation

Après la publication de deux numéros thématiques magistraux - c'est le terme juste pour les qualifier tant ils étaient denses et fouillés- je reprends le collier pour le premier numéro de l'année 2012. Parler de Bellechasse et de ses multiples facettes, fouiller ses entrailles historiques, noter ses faits divers et ses réalisations, honorer ses occupants, anciens comme actuels, voilà l'angle d'approche que nous privilégions. Son histoire, son patrimoine immatériel ou matériel et la généalogie de ses familles souches, ce sont trois thèmes que nous ciblons. Il nous arrive quelquefois de publier un texte qui s'éloigne un peu de cette ligne de conduite. Une sorte de belle délinquance. C'est le cas du texte de Pierre Prévost sur la tôle à la canadienne.

Une fois de plus, il est question de l'appellation Bellechasse. Il y a diverses interprétations de l'Histoire à ce sujet. Le précédent numéro sur l'îlet de Bellechasse en donnait une. Paul Saint-Arnaud et André Auclair en ajoutent chacun une autre. L'histoire ne s'est-elle pas écrite par sédimentation? Pourquoi ne pourrions-nous pas l'interpréter par microscopie, comme si on analysait ses lamelles, une à la fois?

Vous êtes quelques-unes et quelques-uns à avoir répondu à notre appel de nous raconter l'histoire de vos familles. Vous nous faites plaisir et, soyez-en convaincus, vous faites plaisir à de nombreux lecteurs. Un petit encouragement pour les autres qui hésitent encore.

Enfin, un rappel de la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Société historique de Bellechasse qui s'est tenue à Saint-Malachie, le 18 septembre 2011. Un beau fleuron pour les fondateurs et les équipes qui se sont succédé et une admirable fidélité à honorer notre histoire régionale.

Le prochain numéro de Au fil des ans (fin mai) portera sur la municipalité de Buckland. Historiens de Buckland, à vos pupitres! Amateurs d'histoire régionale, de patrimoine et de généalogie, nous comptons sur vous pour enrichir le numéro suivant qui paraîtra en août prochain.

Jean-Claude Tardif  
Rédacteur en chef

Sommaire

Présentation	2	Le meunier Philippe Lacasse	16
Au fil des mois	3	Le revêtement de toit «à la canadienne»	20
Quelque part en Bellechasse	4	Les seigneuries de Bellechasse en 1830	22
Pèlerinages à Ste-Anne-de-Beaupré en bateau à vapeur	8	25e anniversaire de la Société Historique de Bellechasse	23
L'origine du toponyme Bellechasse	10	Le rang seigneurial, un trait culturel des Québécois que nous devenons	25
L'ancêtre Michel Quéret dit Latulippe	10	Deux conférences historiques à ne pas manquer Bernard Saladin d'Anglure	27

# Au fil des mois

Par Jean-Claude Tardif

- 60 voix font vibrer l'église de St-Charles. C'est ainsi que le bulletin Le Tour des Ponts de St-Anselme rapporte le succès enregistré par le chœur de Bellechasse lors d'un concert donné le 14 mai 2011, dans l'église de St-Charles, pour financer sa restauration. Les 500 personnes présentes ont permis d'afficher « Guichet fermé » (Le Tour des Ponts, No 226, 30 mai 2011, p. 41).
- Le Symposium de Land Art s'est tenu à nouveau les 1er et 2 juillet 2011 à St-Charles. (Le Peuple de Lévis, 23 juin 2011, p.22).
- Du 30 mai au 3 octobre, la bibliothèque Laurent-Caron en collaboration avec Les Publications du Québec, a reçu l'exposition « Jardins oubliés, 1860-1960 ». (Le Tour des Ponts, No 227, 27 juin 2011, p. 19).
- « Un honneur pour la Société du patrimoine », c'est le titre du bas de vignette d'une photo du député de Portneuf, Michel Matte remettant à Yvon Roy de Saint-Anselme, un prix du patrimoine pour la conservation et la mise en valeur des croix de chemin réalisée par la Société du patrimoine de St-Anselme. (Le Progrès de Bellechasse, 18 août 2011, p. 15). Le Peuple de Lévis reprend la même photo dans son édition du 31 août, p. 36. Le Journal de Lévis fait de même dans son édition du 21 septembre 2011, p. 32.
- Le festival « Contes et plaintes du littoral » s'est déroulé pour une 9<sup>e</sup> année, les 9,10 et 11 septembre 2011 dans les villages de Beaumont, St-Michel et St-Vallier. (Pierre Duquet, Le Progrès de Bellechasse, 31 août 2011, p. 3). Le Peuple de Lévis édition du 31 août, p. 24. Le Progrès de Bellechasse, sous la plume de Serge Lamontagne, dans son édition du 21 septembre 2011, p. 21.
- L'association des familles Lemieux s'est réunie à Beaumont le 10 septembre 2011. Voir leur site <http://www.familleslemieux.org>.
- Le 17 septembre avait lieu la 6<sup>e</sup> édition du Gala Bellechasse. À cette occasion la MRC de Bellechasse a fait connaître les noms de ses lauréats. René Bussièrès, originaire de St-Henri, et Maurice Tanguay, originaire de St-Philémon, ont reçu le titre de « Grand Bellechassois » qui constitue la plus grande distinction de la soirée. Le Chœur de Bellechasse s'est vu remettre le prix « Mérite Événement » après seulement deux années d'existence. Le Progrès de Bellechasse a produit à cette occasion un 4 pages consacré à l'événement et au rappel de tous les gagnants depuis les débuts. Une belle page d'archives! (Le Progrès Bellechasse, 14 septembre 2011, p. 7; La Voix du Sud, 21 septembre 2011, p. 1 et 18-19; Le Progrès de Bellechasse, 21 septembre 2011, p. 15-18).
- Le 18 septembre 2011, la Société historique de Bellechasse fêtait ses 25 ans d'existence à St-Malachie. Les médias régionaux en ont largement fait état. (Progrès de Bellechasse, 14 septembre 2011, p. 15; 28 septembre 2011, p. 6).
- Les 1er, 2 et 8 et 9 octobre a eu lieu l'activité « Portes ouvertes sur la Route des créateurs ». À cette occasion, Sœur Jeanne Blais de la Congrégation des Sœurs du Perpétuel Secours fit découvrir aux participants les subtilités de l'iconographie, un art religieux peu connu. L'activité s'est tenue à la Maison Saint-Bernard, située au Lac-Vert à St-Damien, (Le Progrès de Bellechasse, 28 septembre 2011, p. 9).
- « 21 500 \$ amassés pour la restauration de la Croix lumineuse de Sainte-Claire », Serge Lamontagne titrait ainsi un article qui faisait état des résultats du concert-bénéfice du Chœur de Bellechasse le 22 octobre 2011. (Le Progrès de Bellechasse, 2 novembre 2011, p. 14).
- « Le presbytère de Saint-Raphaël est à vendre » nous apprenait Éric Gourde dans l'édition de la Voix du Sud, le 2 novembre 2011, p. 3.
- Le 3 novembre 2011, est décédé à l'âge de 86 ans, Jean-Marie Roy, architecte originaire de Saint-Léon-de-Standon. Pierre Prévost nous a fait connaître les qualités de ce Bellechassois de talent en lui consacrant un article dans l'édition de l'été 2010 du bulletin Au fil des ans, pp.20-23. Le Soleil publie des photos des principaux édifices du Campus Notre-Dame-de-Foy dont il a fait les plans et un hommage signé par Jacques White, architecte et professeur à l'École d'architecture de l'Université Laval. (Le Devoir, 13 novembre 2011, p. C11; Le Soleil, 19 novembre 2011, p 34 et 38).
- Le 17 novembre, une délégation de Sainte-Claire s'est rendue au monastère des Ursulines de Québec à l'occasion du 103<sup>e</sup> anniversaire de naissance de sœur Marie-Emmanuel Chabot, fille du Dr J. A. Noé Chabot de Sainte-Claire. (La Voix du Sud, 30 novembre, p. 22).
- « Les trésors de la famille Morin » rappelle que ce marchand de Sainte-Claire, importateur d'outils agricoles, d'instruments musique, de poêles à bois et d'engins à gazoline a eu une influence importante en matière de traditions et de patrimoine rural dans les comtés de Bellechasse et de Dorchester. Un article signé Serge Lamontagne. (Le Progrès Bellechasse, 23 novembre 2011, p. 13).
- Saint-Vallier se prépare à fêter son 300<sup>e</sup> anniversaire en 2013. Une première activité de financement s'est tenue le 25 novembre. Le comité des fêtes est présidé par Gladys Aubé. (Le Progrès Bellechasse, 30 novembre 2011, p. 5).
- « La municipalité de St-Gervais prend possession du presbytère », nous apprend le Progrès Bellechasse (30 novembre, p. 21). « Pour le maire Gilles Nadeau, écrit le journaliste Serge Lamontagne, la municipalité a acquis l'ancien presbytère afin de préserver ce bâtiment patrimonial important pour les citoyens de Saint-Gervais. » André Poulin de la Voix



du Sud (30 novembre p. 15) fait également état de cette nouvelle.

- « L'histoire de Bellechasse et de Dorchester démystifiée » et « L'histoire politique du 19<sup>e</sup> siècle dévoilée ». Ce sont les titres d'un reportage d'Éric Gourde et de Serge Lamontagne à la suite d'une conférence de presse de la Société historique de Bellechasse au cours de laquelle Claude Lachance et Yvan De Blois, les auteurs d'un numéro spécial du bulletin Au fil des ans, ont présenté le résultat de leurs recherches. (La Voix du Sud, 7 décembre 2011, p. 24; Le Progrès Bellechasse, 7 décembre 2011, p. 6).
- Le DVD du 125<sup>e</sup> de Saint-Nérée est maintenant disponible dans des commerces du village et au comité des fêtes. (Le Progrès Bellechasse, 21 décembre 2011, p. 9).
- La Voix du Sud, 28 décembre 2011, p. 3 annonce la publication d'un numéro spécial de la revue Au fil des ans portant sur l'îlet Bellechasse. C'est grâce à la collaboration de Jean Cloutier pilote et expert dans le do-

maine des phares, que cette réalisation a été rendue possible.

- Armagh se prépare pour son 150<sup>e</sup> anniversaire de fondation en 2013, nous apprend Serge Lamontagne. Francis Fournier présidera ces festivités et un comité du livre-souvenir est formé sous la responsabilité de Mélanie Bolduc. (Le Progrès Bellechasse, 28 décembre 2011, p. 8).
- « Les citoyens de Saint-Vallier se mobilisent pour l'avenir de leur église ». On rapporte qu'un groupe de citoyens s'est porté volontaire afin de former un comité de réflexion sur l'avenir de l'église. (Journal de Lévis, 4 janvier 2012, p. 10).
- Parmi les « Souvenirs 2011 », Le Progrès Bellechasse mentionne la remise des Prix du patrimoine de la MRC de Bellechasse, à la fin mai 2011, avec une photo des récipiendaires, la Société du patrimoine de St-Anselme, la Société historique de Bellechasse et le modéliste Daniel Pouliot de Saint-Michel. (Le Progrès

Bellechasse, 4 janvier 2012, p. 15).

- Éric Gourde rapporte que l'église de Saint-Raphaël bénéficiera d'une cure de rajeunissement grâce à une contribution du gouvernement du Québec de l'ordre de 30 795 \$. (La Voix du Sud, 11 janvier 2012, p. 7).
- Serge Lamontagne signe un reportage sur la création à Beaumont d'une école des arts de la veillée traditionnelle québécoise grâce à l'initiative du couple Sabin Jacques et Rachel Aucoin. (Le Progrès Bellechasse, 11 janvier 2012, pp. 1 et 4).
- Serge Lamontagne publie un dossier étoffé sur l'avenir de nos paroisses traitant du cadre de référence présenté par l'Archevêque de Québec et d'entrevues avec Claude Lachance, président du Conseil de Fabrique de Saint-Nazaire, et de Jean-Pierre Lamonde, président du Conseil de fabrique de Saint-Charles et président de la Société historique de Bellechasse. (Le Progrès Bellechasse, 18 janvier 2012, p. 1, 4 et 5).

## Quelque part en Bellechasse

Par André Auclair

*Ce texte nous a été transmis aimablement par le Père Benoît Lacroix en avril 2011 avec la note suivante : « Je vous remets le texte de A. Auclair, ce rêveur au grand coeur super-ultra-nationaliste convaincu, que la maladie oblige au silence. »*

*Quelque part en Québec... Quelque part en Bellechasse, un village au creux de la vallée, captive nos regards comme s'il attirait sur lui toute la lumière. Comme un écran ciselé de mer et de soleil, il signe et signale tout le comté. Au seul rappel de son nom, le Tout-Bellechasse s'éveille, et la Côte-du-Sud s'étale à l'infini.*

*Quelque part en Bellechasse... Voilà qu'à nos yeux à la fois émerveillés et surpris, hypnotisés de route et de lassitude, s'entrouvre la grande échancrure — la grande porte — vers*

la mer, alors que monte en nous, telle une cantate de Bach, l'enchantement presque onirique de la délectation de son chemin des vacances. Pendant que dans les lointains du nord-ouest s'estompe le bleu sombre des Laurentides confondus dans les nuages... pendant qu'en contrebas émerge de l'immense nappe d'eau, tel un long iceberg de verdure, l'île d'Orléans la magnifique, le chef-d'oeuvre de Bacchus... pendant que s'imprègne et s'imprime en nous une fresque d'une beauté quasi surréaliste... voilà que, subtilement, surgit du Saint-Laurent à ses pieds le cloché finement sculpté comme une pointe chercheuse de ciel de Saint-Michel-de-Bellechasse.

Bien agrippé à la croix, fier et quelque peu arrogant de l'auréole de son panache de protecteur autant que

d'éveilleur dès les petites aurores de ses ouailles, un coq tout plein — tout farci — de sa glorieuse ascendance dont l'Église de France a hérité de la préhistoire gauloise, *cocoricotte* comme pour proclamer à son alentour et au monde la bonne nouvelle du quotidien des jours. *Carpe diem* (mets à profit le jour présent), que l'on pourrait aussi interpréter par : « Marche pendant que tu es dans la lumière ».

Entre mer et eau douce, là où l'air ambiant apporte déjà ses vents aux odeurs marines de varech, le fleuve, en prenant du large, semble quintupler sa force et sa puissance. Comme le disaient nos anciens navigateurs, il « file au grand large ». Cependant que dans une large vision du paysage qui s'étale dans un panorama de carte postale, la trajectoire des Appalaches

se rapproche, nous enlace, nous enserme vers cette Terre du Québec de l'Est.

Franc sud s'élèvent les reliefs des Hautes-Terres-de-Lévis qui se baladent par monts et par vaux, telle une incroyable catalogne piquée de trois lieues en trois lieues, « en mesures françaises plus ou moins », de jolies municipalités, de fermes laitières, d'érablières, de boisés, de sombres forêts. Dans les replis des montagnes se cachent des sources qui enfantent lacs et rivières, qui se bousculent et roqueboulent vers leur destinée de confluer et d'engrosser le fleuve, de se conjuguer, de se « conjointer », puis en lui de s'abandonner et de disparaître... à la dérive.

On le voit bien : le lieu-dit Saint-Michel, son si charmant village pourtant classé comme l'un des plus beaux du Québec n'est pas tout le comté. Peu s'en faut! Il a ses voisins, ses apparentés, peut-être même ses « envieux » (sait-on jamais? ..), voire même ses « suffragants » car, à en croire ceux qui l'ont écrit, décrit, raconté et vanté, il eût pu devenir un évêché ou, à tout le moins, un chef-lieu. Que dire! la capitale de la province de Bellechasse.

Non, dans une humilité dont il se targue et se drape avec orgueil, il préféra garder bien au chaud son héritage de pays bucolique et bien heureux de l'être, et de se blottir, comme écrasé sous le poids de sa gloire, de son passé, de ses légendes, dans la quiétude feutrée de sa renommée.

Saint-Michel (*Michel* en araméen : « Qui est comme Dieu » — et que l'on pourrait parodier sans malice aucune, qui est comme Saint-Michel-de-Bellechasse, bien entendu) fut baptisé en l'honneur de l'Archange lui-même, par Mgr de Laval (1623-1708), le 30 octobre 1678, sous la recommandation du seigneur Morel de La Durantaye (1640-1716) qui eût bien souhaité que la paroisse portât le vocable de Saint-Laurent, déjà attribué à une paroisse de l'île d'Orléans depuis 1679.

En porte d'entrée de Bellechasse, Beaumont fut fondé le 26 septembre 1692, sous le patronage de saint

Étienne. Il a connu l'invasion anglaise de 1759; les troupes de Wolfe y ont passé l'hiver, ont même occupé l'église qu'ils ont profanée en s'en servant comme écurie pour leurs chevaux.

Heureusement, cette église bâtie en 1733, chef-d'oeuvre de la grande architecture du dix-huitième siècle, est encore là, toujours belle, toujours accueillante, toujours témoin de l'amour et de l'art de nos ancêtres. Par *Le Devoir* du 16 novembre 1997, sous la signature de Jean Chartier, nous apprenons qu'à elle seule, cette petite municipalité de Beaumont, dont on dit que bien avant Sainte-Famille et Saint-François de l'île d'Orléans, et ce, malgré l'invasion, l'occupation et la conquête, elle parvint à sauver dix maisons normandes, et les conserve toujours dans le fief du seigneur Charles Couillard, l'un des rares domaines seigneuriaux ayant des bâtiments de ferme datant du Régime français.

### **Isle-de-Chasse... Belle-Chasse... Bellechasse**

Ce nom qui nous habite depuis près de quatre siècles s'imposa de lui-même, alors que Samuel de Champlain (1570-1635), fondateur de Québec et de l'empire français d'Amérique, et, de surcroît, tout comme nos ancêtres, grand amateur de chasse, sextant et arquebuse en bandoulière, registre à la main, s'en était allé varnouser dans les forêts de la Côte-du-Sud. Peut-être était-ce un de ces beaux jours d'automne de notre été indien, alors que le fond de l'air tiédit et que le ciel est mi-enseulé mi-grisâtre, un peu comme un enfant qui rit avec une larme à l'oeil!

À voir gambader les chevreuils, à entendre les hurlements des loups, à épier le passage des lynx, ou à surprendre quelques renards roux et toute cette faune enchantée et ailée de myriades d'oiseaux, de ces grosses poules d'Inde (dindons), de ces ortolans... Samuel de Champlain, pouvait très bien se dire que le bon Roy Henri IV (1553-1610), qui régna sur la Navarre en 1562 et sur la France de 1589 à 1610, aurait enfin réalisé, ici en Neuve-France, son

souhait de voir chacun de ses loyaux sujets mettre la poule au pot tous les dimanches et faire chasse à son gré.

Ce n'était plus Malbrough-Champlain qui s'en va-t en guerre, mais notre cher Samuel de, qui s'en va-t-à la chasse, et qui, mine de rien, en profitera pour se consacrer la reconnaissance des lieux qu'il découvre. Ainsi naissaient le Régime français et l'Amérique française : à l'humus de très poétiques onomatopées amérindiennes, dont un très grand nombre ont traversé les âges, marquant leur passage, leur culture, leur appartenance à leur Terre mère, ainsi étaient ensemencés des noms français. Ainsi feront pareillement les missionnaires, les coureurs des bois, les Habitants. En baptisant au gré de ses pérégrinations et voyages, lacs, régions et rivières, Champlain aura apporté une telle contribution à la toponymie que l'onomastique d'Amérique du Nord ne peut l'ignorer. D'ailleurs, le toponyme même de CHAMPLAIN est très répandu au Canada comme aux États-Unis. N'écrira-t-il pas dans le récit, *Les voyages de 1613* : « *Nous la nômasmes la rivière aux saumons* (comté de Saguenay), à cause que nous y en prisms. » Dans la tradition de dire les noms des lieux, le poète québécois Jean-Guy Pilon, dans *Comme eau retenue*, écrit : *Dis le nom de ta maison, le nom des camarades, le nom de la ville. Nomme les êtres et les choses par leur nom, pour savoir qui tu es.* Pour sa part, le *Bulletin de la Société historique de Bellechasse* mentionne : *Bellechasse a une histoire qui remonte au tout début de la colonie. En fait, en 1637, moins de deux ans après le décès de Samuel de Champlain* (alors que la Colonie ne compte en tout et pour tout que cent cinquante habitants), *on retrouve dans le greffe du notaire Guitet, un acte de concession territoriale en faveur de Nicolas Marsolet. Il fut mis en possession de sa seigneurie le 6 octobre 1637 par M. de Montmagny, gouverneur de la Nouvelle-France. en présence des sieurs Jean Bourdon, Pierre Leroux et Jean Nicolet. (...) La seigneurie de Bellechasse était créée. Il est*

*important de mentionner que ce fut la toute première seigneurie sur la Côte du sud et une des premières concédées en Nouvelle-France. Trente-cinq ans plus tard, le 15 novembre 1672 devant le notaire Duquet, Marsolet le premier seigneur cède la concession dite « Bellechasse » au Sieur Berthier, capitaine du régiment de Carignan. Cet acte se lit comme suit :*

« Demission du S. r Marsolet de la seigneurie de Bellechasse 15e 9bre 1672. Aujourdhuy quinze » novant<sup>e</sup>, gabie. soixante et douze a Comparu pardevan [sic] moy nord Royal en la nouvelle france et Tesmoins soubssignez[sic] honorable hoe<sup>e</sup>. Nicolas Marsolet Sieur de S. <sup>r</sup> Agnan lequel de son bon gré et volonté s'est demis et desmet de la concession dicte Bellechasse a luy accordée et concédée par Messieurs de l'ancienne Compagnie sy devant [sic] seigneurs de ce pays au profit du S. <sup>r</sup> Berthier Escuyer Cap.<sup>e</sup> Regiment de Carignan, Reconnoissant le dit sieur Marsolet que Mess.<sup>rs</sup> Jean Talon Con.<sup>er</sup> du Roy Luy a remplacé ladite Concession au lieu appelée la Riviere du Chesne, dont Il se tient pour Content Au moyen du titre que luy en a donné ledit Seigneur Intendant & ce. fait et passé a Quebec estude dud. no. le Jour Anthoine Caddé bourgeois dud Quebec tesmoins souz.<sup>nes</sup> [sic] avec led S. <sup>r</sup> Marsolet et lest/. suiv/. lord/. »

Marsolet, Gosset avec paraphe, Caddé avec paraphe, Duquet avec paraphe

La concession faite au Sieur Berthier est de plus grande étendue. En fait, elle s'étend sur deux lieues de terre en front du fleuve Saint-Laurent depuis l'anse de Bellechasse par deux lieues de profondeur. Depuis 1637, cette seigneurie est connue et désignée comme la seigneurie de Bellechasse. C'est d'ailleurs ainsi qu'elle est désignée par le Sieur de Catalogne sur la carte qu'il a dressée en 1709, et enfin la même appellation est encore retenue sur la carte dressée en 1761 par Jacques Nicolas Bellin.

Issu de si haute lignée, Bellechasse, dont l'appellation succédait à Hertford, nom d'un quelconque chef-lieu perdu

dans le nord de Londres, appellation imposée, mais, comme une bouteille jetée à la mer, est retournée en Angleterre, d'où elle n'aurait jamais dû sortir, a toujours présenté toutes les caractéristiques d'un comté. C'est ce qui lui advint dès 1829, alors que lors de l'élection du 10 juillet 1792 (après les semailles, avant les récoltes) sera élu Pierre Marcoux (1731-1797), un notable, marchand et propriétaire foncier à Québec, puis à Berthier-sur-Mer — maintenant Montmagny-L'Islet —, alors qu'il développe en 1783 une société de commerce maritime; il demeura député jusqu'en 1776 et appuya principalement le Parti canadien.

Sous la double représentation, de 1792 à 1796, sera élu Louis Dunière (1723-1806) qui appuiera généralement le Parti canadien. Par la suite, il sera remplacé par son fils qui, comme son père et son grand-père, portera également le prénom de Louis. Louis (fils) continuera la tradition de la famille de Louis Dunière (ou Guinière ou Gunière) et de Marguerite Durand, en faisant dans le commerce du blé et d'autres produits agricoles. Propriétaire d'un chantier naval à Québec, il s'associa à une entreprise de chasse au phoque et de commerce sur la côte du Labrador. Tout comme Pierre Marcoux, Louis Dunière fut, en 1775-1776, capitaine de milice durant l'invasion américaine dirigée par le général Benedict Arnold (1741-1801).

### Augustin-Norbert Morin

Cependant, l'un des plus célèbres députés de Bellechasse et l'un de nos plus grands parlementaires québécois du dix-neuvième siècle sera sans contredit Augustin-Norbert Morin (1803-1865). Il était né à Saint-Michel, d'Augustin Morin et de Marianne Collin, qui se disaient paysans (faiseurs de Pays?). Quel joli nom tombé en désuétude!

Dans une tradition bien québécoise qui se perpétua jusque dans les années cinquante, il était coutume qu'à tout le moins un fils de la paroisse qui aurait le mieux réussi « en marchant au

catéchisme » et complété correctement son primaire (qui était considéré dans ce temps-là comme le secondaire et même le cégep!), soit pointé par le curé de la paroisse pour s'en aller continuer ses études dans un grand collège et y faire « son cours classique », costume, ceinturon, du latin, du grec, des dissertations sur les grands auteurs... quelle promotion! quel avenir! Ainsi seront formés pendant plus de trois siècles, clercs, notables, parlementaires, chefs de file... et cela, la plupart du temps, grâce à la générosité du curé, voire même du collège.

C'est ce qu'il adviendra au jeune Augustin-Norbert, qui, dès l'âge de douze ans, s'embarquera pour Québec et son Petit Séminaire. Il en sortira sept ans plus tard, bardé des humanités gréco-latines, féru de philosophie et enrichi des grands classiques français. Figure de proue du parlementarisme du Québec, il poursuivra, son « noviciat », en se faisant journaliste au *Canadien*. En sa qualité de journaliste et d'avocat, Augustin-Norbert « s'exilera » à Montréal, bien loin de son Saint-Michel natal, et poursuivra sa cléricature auprès de Denis Benjamin Viger (1774-1861) de l'illustre famille montréaliste des Viger. Journaliste et polémiste dans l'âme, il fondera *La Minerve* qui continuera d'être publiée jusqu'en mai 1899.

Si bien préparé, armé de sa fougue nationaliste et patriotique, très tôt Morin se lancera dans l'arène politique. Lors des élections générales du 26 octobre 1830, il se fera élire, dans son tout nouveau comté de Bellechasse, en compagnie de Nicolas Boissonnault (1793-1862), tout aussi nationaliste et patriote que lui, et marchand général de Saint-Michel. « Le grand oncle », Augustin-Norbert, après avoir démissionné le 18 décembre 1833, s'y fera réélire le 26 janvier 1834; il demeurera en poste jusqu'à la suspension de la constitution, par le gouverneur Gosford (1776-1849), le 27 mars 1838. En 1841, il se retrouvera député de Nicolet, et de 1842 à 1844, de Saguenay. Il redevint député de Bellechasse de 1844 à 1851.

En sa qualité de bras droit de son ami Louis-Joseph Papineau (1786-1871), il se verra confier la lourde et délicate tâche d'être à la fois concepteur — penseur — et rédacteur des quatre-vingt-douze résolutions que, par la suite, en 1884, il ira présenter et défendre à la « House of Commons » de la Londres impériale. Ces résolutions avaient été adoptées à la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada par cinquante-six voix contre vingt-trois et très solidement appuyées par plus de quatre-vingt-sept mille signatures.

Dans *Brève Histoire du Québec*, Jean Hamelin et Jean Provencher résumant ainsi les quatre-vingt-douze résolutions<sup>2</sup>:

*Ces résolutions constituent un réquisitoire sévère, parfois violent, contre la politique coloniale de l'Angleterre. Elles dénoncent la curée des terres publiques, la partialité des juges, la mauvaise administration des gouverneurs; elles affirment le droit que possède la chambre d'assemblée de contrôler les dépenses gouvernementales; elles demandent un conseil législatif électif, le maintien du système seigneurial; elles proposent la mise en accusation du gouverneur Aylmer, la formation d'un comité de correspondance et contiennent une menace voilée d'annexion aux États-Unis.*

Bien cambrée dans la Tour de Londres, ses lords, ses ducs et ses duchesses, la nouvelle Rome impériale, point ne broncha. La Grande-Bretagne était alors dirigée par Guillaume IV (1765-1837) qui préparait le berceau, et le lit de sa nièce, la reine Victoria (1819-1901), laquelle régnera de 1837 à sa mort. Elle sanctionnera en quelque sorte toutes les exactions, compromissions, confédération et autres oppressions qu'aura subies le Bas-Canada durant son règne.

L'arrogance se fit mépris et le mépris, répression. Exaspérés, humiliés, écoeurés, désespérés, à bout de toutes les patiences, les Habitants décidèrent

de faire un blocus de tous les produits venus de la Grande-Bretagne, considérée comme une marâtre. On se vêtait d'étoffes de pays, même à la Chambre d'Assemblée; le boycott était généralisé. Le boycott dut assez bien tenir le coup et faire forte impression, puisque cent ans plus tard, le Mahatma Gandhi (1869-1948) qui luttait avec son Peuple afin d'obtenir l'Indépendance de l'Inde face à la même Grande-Bretagne, indépendance qu'il obtiendra finalement en 1947, rappellera ces gestes des Canadiens français, et demandera à ses compatriotes de suivre leur courageux exemple. L'occupant ne cédait pas, au contraire il devenait de plus en plus répressif et l'exaspération des «*Canayens*», surtout dans la région de Montréal, était à son paroxysme. Face à l'intolérable outrance on en viendra à fondre ses cuillers pour en faire des balles.

À l'image de ses compatriotes, Morin, modéré jusqu'en 1836, se fera radical et deviendra chef de la rébellion de 1837 à Québec. Emprisonné le 28 octobre 1839 pour haute trahison, il sera libéré peu après. Le bourreau Durham (1792-1840) et l'exécuteur de ses hautes œuvres, John Colborne (1778-1863) dit « le vieux brûlot », ceux-là mêmes qui se sont succédé comme gouverneur, de la fin 1838 au début de 1839, et qui avaient fait pendre douze Patriotes, en ressentaient peut-être quelque honte ou des haut-le-cœur...

Augustin-Norbert Morin, membre du groupe canadien-français et antiunioniste, demeurera parlementaire. Le 7 janvier 1842, assermenté juge il démissionne comme député; mais cependant, quelque mois plus tard, toujours en 1842, il représentera le comté de Saguenay. D'abord membre du groupe canadien-français et député de Terrebonne, il formera, de 1851 à 1854, le ministère Hincks-Morin (Sir Francis Hincks (1807-1885) député d'Oxford dans le Haut-Canada); puis, de 1854 à 1855, député des comtés de Chicoutimi et Tadoussac, celui de

Morin-Macnab. Fieffé parlementaire, voire, par sa grande érudition, universitaire raffiné bien qu'il n'apparaît pas qu'il enseignât à l'université, laquelle ... n'était pas encore créée, Morin deviendra le père fondateur de l'Université Laval. De fait, après les Troubles de 1837-1841, alors qu'il dirigeait le ministère Hincks-Morin au cours des années 1851-1854, Québec et Saint-Hyacinthe se disputaient l'honneur, le prestige... la gloire d'obtenir une charte universitaire. Bien qu'en cette période il habitât Saint-Hyacinthe, où il sera inhumé, le 30 juillet 1865, il trancha en faveur de Québec et, ainsi, permit la naissance de l'Université Laval, en 1852.

En sa qualité de commissaire des Terres de la couronne d'octobre 1842 à décembre 1843, il fondera, dans l'ancien comté de Terrebonne, Morin-Heights, Terrebonne et, par la suite, Val-Morin et Sainte-Adèle. Le 28 février 1843, il avait épousé dans la cathédrale Notre-Dame de Québec Adèle Raymond, fille de Joseph Raymond et de Louise Cartier, marchands.

### **Narcisse-Henri-Édouard Faucher de Saint-Maurice**

Après Augustin-Norbert Morin, un autre grand parlementaire marquera l'histoire politique de Bellechasse, Narcisse-Henri-Édouard Faucher de Saint-Maurice. Il est né à Québec, le 18 avril 1844, de la noble famille de Narcisse-Constantin Faucher avocat, et de Catherine-Henriette Mercier, les seigneurs de Beaumont et de Vincennes. Le 25 mai 1868, à la cathédrale de Québec, il avait épousé Joséphine Berthelot d'Artigny, nièce de Louis-Hippolyte Lafontaine. Il décèdera à Québec, le 1<sup>er</sup> avril 1897, il n'avait que 53 ans!

Docteur ès lettres, officier d'infanterie (à 20 ans, ne décide-t-il pas d'aller combattre au Mexique dans les troupes de l'empereur Maximilien (1832-1867). Blessé deux fois au cours de onze batailles et décoré par l'empereur, chevalier de la Légion

2 Note de l'auteur. Le lecteur comprendra qu'il ne saurait être possible de reproduire dans cet ouvrage le texte des Résolutions dans son intégralité.

d'honneur, journaliste et président du syndicat des journalistes, éminent conférencier, membre de la Société des gens de lettres de France, député conservateur de Bellechasse à l'Assemblée législative (maintenant l'Assemblée nationale) de 1881 à 1890, il en deviendra greffier du 25 avril 1892 à son décès, le 1er avril 1897.

Faucher de Saint-Maurice, Michelois de Bellechasse, présentait fortement en son âme et conscience que la langue est l'âme et l'essence de la nation; sans elle, elle n'est pas. Dans une analyse très sagace et très exhaustive sur le traité de Paris, conclu le 10 février 1763, entre les rois de France et de Grande-Bretagne, il soulignera particulièrement: «*La France cède à l'Angleterre le Canada et ses dépendances...*» Il est également clairement établi: «*(...) l'usage et le libre exercice du culte catholique (...) les lois françaises sont garanties à la population du Bas-Canada...*» Puis, en 1785, il est stipulé que «*dans les cours civiles de judicature (...) le demandeur obtiendra du greffier de la cour un ordre de sommation ou d'assignation dans la langue du défendeur.*»

À noter, comme le fait de Saint-Maurice, que le Canada n'a pas été *conquis*, mais *cédé*. Il ajoutera cet adage romain qui fit loi: *Tu enim civitatem dare potes hominibus, verbis non potes* (Tu n'as pas le droit de nous imposer ta langue). Par l'élégance et l'excellence de son style, par son souci du bien-dire, par son attachement si profondément ancré à la langue française, par l'envergure autant que par l'éclectisme de son discours, il passera pour un véritable «*honnête homme*» à la façon du Grand Siècle.

Faucher de Saint-Maurice aura non seulement marqué la fin du dix-neuvième siècle, mais encore, par ses écrits sur l'apport des Canadiens français au Canada et à l'Amérique, riches qu'ils sont de l'héritage exceptionnel de cette civilisation dont ils ont laissé les traces partout en Amérique du Nord et jusqu'aux berges du golfe du Mexique, voire de Cuba où d'Iberville (1661-1706),

ce preux chevalier du Nouveau Monde est inhumé dans la cathédrale de La Havane. Faucher de Saint-Maurice demeure la tête de pont et l'un des grands chefs de cordée parmi les défenseurs de la langue française et sûrement le prophète, sinon le précurseur, de la Loi 101 sanctionnée le vendredi 26 août 1977.

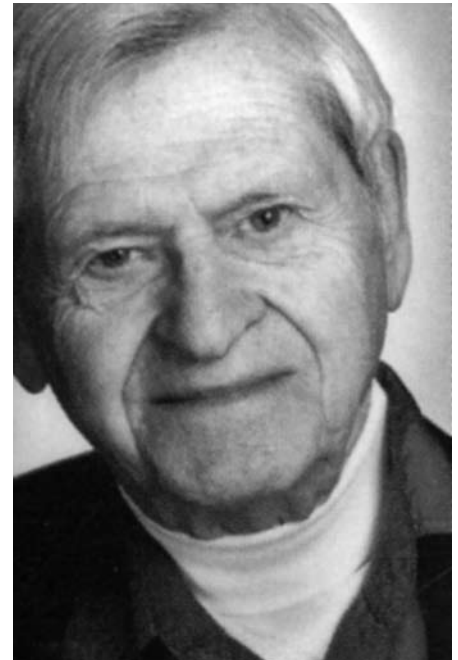
En épigraphe à l'une de ses nombreuses conférences sur la langue, publiées dans un ouvrage intitulé: *La question du jour. Resterons-nous Français*, il écrira: «*La mémoire de ma mère (née Catherine-Henriette Mercier) à celle qui, sur ses genoux, m'a enseigné à parler et à lire «cette belle langue française qui est l'interprète le plus habile de l'esprit et de la pensée humaine.»*» Cette dernière partie de son épigraphe qui célèbre la langue française comme étant. .. «*le plus habile interprète de l'esprit et de la pensée humaine*», Faucher la reprend du marquis de Lame (John Douglas Sutherland (1845-1914)), gouverneur du Canada de 1878 à 1883.

### Gaston Cholette

Un siècle plus tard, le Québec «*héritera*» d'un autre très grand défenseur autant qu'un véritable ambassadeur de langue française: Gaston Cholette qui s'éteindra à Québec le 13 juillet 1998. Né à Québec en 1920, il aura été, en sa qualité de haut fonctionnaire, l'un des très grands serviteurs et catalyseurs de la Révolution tranquille. Faucher de Saint-Maurice lui en eût certainement passé le flambeau. Autant en sa qualité de directeur de l'Office de la langue française, de 1961 à 1974, qu'en celle de directeur, que de directeur général des relations avec l'étranger au ministère des Affaires intergouvernementales, puis de président de la Commission de la protection de la langue française de septembre 1981 à juin 1986, Gaston Cholette aura véritablement agi avec art, persévérance et maîtrise au point qu'il insuffla à son organisme un tel élan qu'il fit école - voire «*université*» - dans la protection, la diffusion, l'utilisation de la langue française non seulement au Québec, mais également en France et dans la Francité. Qui plus

est, dans des pays anglophones ou hispanophones (ou autres) on s'inspire de la Loi 101, afin d'implanter des mesures appropriées au respect de la langue maternelle de la majorité.

### Benoît Lacroix



Benoît Lacroix

*Quelque part en Bellechasse*, Saint-Michel nous aura délégué un autre grand député, pas politique celui-là, mais dont la présence en nos terres - car de toujours à toujours il est demeuré un «*terrien*», d'abord, comme il le dit lui-même, parce qu'il est né sur «*une terre*», l'a habitée, l'a marchée, l'a aimée - ... présence intellectuelle, littéraire, morale et surtout pastorale qui marque l'actuel de notre espace québécois, qui le transcende dans l'ici et le maintenant. Son dire qui traverse la Francité, rejoint l'homme d'aujourd'hui en attente autant qu'en appréhension du Troisième millénaire.

Il est véritablement cet autre Teilhard de Chardin (1881-1955), jésuite, théologien, poète, écologiste et prophète contemporain. Ces deux-là et quelques autres avec eux font vraiment partie, dans notre temps, de la sacrée congrégation des Pères de l'Église. Le frère Benoît, son Saint-Michel, il le racontera sur toutes les tribunes... ou presque. On le sent sourdre tout



doucement, tout subtilement dans ses écrits; il en est pétri comme d'un terreau qui donne le bon vin. Un ouvrage allégorique - une parabole - ramènera Marie de Nazareth, la mère de Dieu, en *Marie de Saint-Michel*; le Messie, Jésus le ressuscité, se promènera *Quelque part en Bellechasse* plutôt qu'en Galilée. Cependant, son *P 'TITTRAIN* ratissera les paroisses du nord du comté avec un oeil de cyclope, il vrillera dans le noir pour fouiner jusqu'à l'arrière des rangs et en glaner les histoires dans leurs grandeurs et leurs misères. Témoin du siècle qui s'essouffle et qui passe, Joachim Lacroix, fils d'une famille de cultivateurs, Caius Lacroix et Rose-Anna Blais, est né, le mercredi 8 septembre 1915, dans la maison ancestrale du Troisième rang, sur le chemin concédé au sieur Morel de La Durantaye (1640-1716), capitaine du régiment de Carignan. Sur ce chemin donc, le jeune Joachim attachera ses rêves à ce petit train qui s'esquintait, soufflait et sifflait matin et soir, tronçonnait rangs et chemins, annonçant à toute la vallée le commencement et la fin des travaux. Son enfance et ses jeunes années passées à l'ombre de l'un des plus fascinants patelins du Pays du Québec et entouré qu'il fut de la chaleur de l'amour familial, animeront et inspireront toute sa vie, une vie toujours d'une grande vigueur malgré - à cause de - ses octantes années. Toutcomme Faucher de Saint-Maurice, le jeune Joachim, dès l'âge de douze ans, sauta dans *Le P 'TITTRAIN*, vers Sainte-Anne-de-La-Pocatière (Kamouraska), d'où, neuf années plus tard, à l'heure de «la grande décision» des finissants des collèges classiques, alors que chacun annonçait aux siens et à ses confrères s'il choisissait la

prêtrise, le notariat, la médecine, le droit ou - et c'était hélas! moins bien vu - l'architecture, l'ingénierie voire même - quelle étrangeté! - le monde des affaires et de l'industrie... Joachim prit la route du noviciat des Pères Dominicains et se fit «frère prêcheur» sous le nom de Benoît. Ah ! ce que le «P'tit Train» pourrait en raconter des choses sur ses méditations, ses contemplations, ses observations soit à la rentrée, de la veille de la Saint-Jean ou aux grandes sorties de Noël alors qu'il s'embarquait vers Sainte-Anne ou revenait chez lui, dans son Saint-Michel, «la perle de la Patrie», son unique Patrie, son coin de Paradis. Que le retour devait être emballant lorsque, trépignant d'impatience, béréret de travers, grosse valise d'étudiant à la main, il voyait le train s'enfiler entre la maison paternelle, l'étable et les dépendances. Il y devinait sa mère auprès du gros poêle de fonte de la cuisine en train de lui mitonner un de ces bons petits plats de terroir pendant que son père avait «attelé» pour venir le chercher à la gare. Ah ! ces retrouvailles familiales maintenant estompées dans le temps et cachées dans les entrailles de quelque ancien wagon de bois! Était-ce tout cela qu'il voudra traduire en préfaçant son ouvrage ...

*Comme le soleil, les nuages, les étoiles, la pluie, comme eux il est toujours en voyage. Les «habitants» l'appellent soir et matin, à leur guise: le Local, le Montant, le Descendant, le Train de Sept, la Chenille.*

*Peut-être qu'il t'arrivera, à toi aussi, de le croiser au détour de la Route 3. Depuis que ça m'est arrivé à moi, il est mon ami et je ne pense qu'à lui. J'en rêve le jour, la nuit, le matin, l'été, le printemps. Je le rencontre à tout bout de champ: une vraie obsession, quoi! Je t'en parle, comme un enfant parle*

*de son cerf-volant, un peintre de ses nuages, un poète de ses mots. Lis à la façon dont «il» écrit: de gauche à droite, de droite à gauche, peu importe! L'amitié fera le reste.*

### **La Patrie... c'est ça...**

Serait-ce ainsi que passera à la postérité Bellechasse qui demeure l'un des rares - si rares! - comtés du Québec à savoir garder ce cachet si pittoresque de son caractère rural. Serti de trois lieues en trois lieues (en mesures françaises plus ou moins) de jolies petites villes, de villages, de bourgs issus de ses vieilles paroisses, Bellechasse, bien ancré dans le fleuve Saint-Laurent, arpente - gambade - joyeusement par ses monts et ses vaux jusqu'aux lointaines Appalaches étatsuniennes comme à travers un jardin immense, incommensurable, incroyable.

Le Psalmiste de l'Ancien Testament disait déjà: *Il deviendra un grand manteau de blé sur la terre, recouvrant les montagnes; comme le Liban, ses épis onduleront, on les verra, depuis la ville, florissants, comme l'herbe sur la terre.* Serait-ce cela «la Patrie»?... Ainsi se sera exclamé le magistrat-poète et fondateur de la Société du Bon Parler français au Canada, Adjutor Rivard (1868-1945), en montrant un coin de Pays à son petit-fils, il lui avait dit : «*La Patrie... c'est ça...*» Dans la même période, presque à l'unisson, Louis Hémon (1880-1913) aura proclamé dans sa *Marie Chapdelaine* : «*Car rien ne devait changer au Pays du Québec...*»

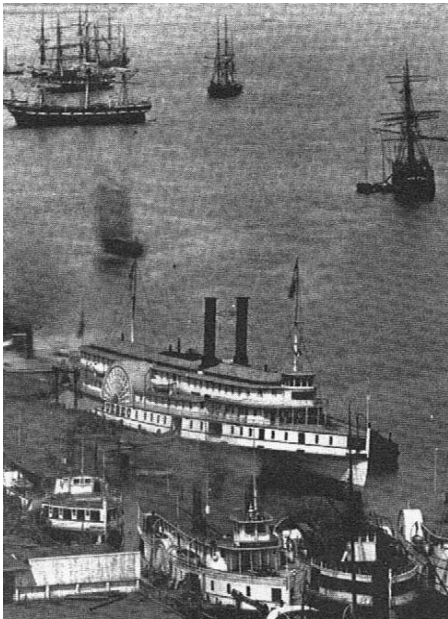
Et c'est ainsi que de légende en histoire - parfois les deux confondues - ce comté d'un âge plus que canonique de cent soixante-dix années, continue son aventure au train-train de son quotidien, rivé, rythmé aux allées et venues du «P'tit Train». *Quelque part en... là aussi: petit train va loin.*

## **Assemblée générale**

L'assemblée générale de la Société historique de Bellechasse aura lieu **dimanche le 29 avril à 14h**, au 8, avenue Commerciale, Saint-Charles-de-Bellechasse. Après la rencontre, une visite commentée de l'église de Saint-Charles aura lieu par les auteurs du livre Patrimoine religieux de Bellechasse. Bienvenue à toutes et tous.

## Pèlerinages à Ste-Anne-de-Beaupré en bateau à vapeur

Par Charles-Henri Bélanger



Vue partielle du port de Québec vers 1880, Louis-Prudent Vallée, anq

*Né à Saint-Vallier le 25 janvier 1930, fils d'Albert et de Marie Paré, diplômé de l'Université Laval et de l'UQTR, Charles-Henri Bélanger a fait carrière dans le domaine de l'enseignement durant 34 ans. Il a toujours été intéressé par la généalogie. Il en a fait un de ses passe-temps favoris depuis sa retraite. Il a publié de nombreux articles pour la Société historique de Bellechasse dont il est membre honoraire.*

En ligne droite, de la Côte-de-Bellechasse à Sainte-Anne-de-Beaupré, ça ne fait pas plus de sept à huit milles marins. Sans l'île d'Orléans, les riverains de Bellechasse verraient la Côte-de-Beaupré et même la basilique de Sainte-Anne.

Mais l'île d'Orléans est bien là, fait écran, oblige à un lent et pittoresque détour.

Quelques récits apparentés à la légende tentent de présenter les raisons qui ont présidé à l'érection en terre d'Amérique d'un sanctuaire dédié à sainte Anne. Invariablement il y est question de fleuve en furie, de mer démontée, de navires en perdition, d'équipages éplorés. Font partie de ces

équipages des personnages influents et parfois riches qui formulent le voeu d'ériger un sanctuaire à sainte Anne, là où celle-ci permettrait que, sains et saufs, on mette pied à terre.

Sans vouloir enlever toute valeur historique à ces captivants récits, nous devons dire qu'en fait nos ancêtres, ceux de la Normandie, de la Bretagne, de la région de La Rochelle, étaient soit des gens de mer eux-mêmes, soit fortement apparentés à nombre de Français qui avaient la mer comme cadre de vie. Et, chez les gens de mer de l'ouest de l'Europe, le culte à la Bonne sainte Anne était depuis longtemps développé comme en fait foi Sainte-Anne-d'Auray, lieu de pèlerinage, sur le versant atlantique de la Bretagne. Rien d'étonnant qu'à la première occasion, nos ancêtres des premières générations qui n'avaient pratiquement que le fleuve comme voie de communication aient manifesté le désir d'initier, de cultiver en Amérique une dévotion qui était pour eux, sur les Côtes-de-France, un réconfort de tous les instants

Au nombre des tout premiers pèlerins: les Amérindiens. Tous les étés, nos ancêtres, ceux de la Côte-de-Beaupré et ceux de la rive nord de l'île d'Orléans, voyaient tout à coup surgir quelques dizaines de canots d'écorce, une quarantaine parfois. «C'est le pèlerinage indien», se disait-on. Avec leur missionnaire comme guide et tout ce dont ils avaient besoin pour camper près de la grève pendant une quinzaine de jours et même davantage, les Amérindiens arrivaient. Deux fois le jour, au rythme de leurs prières et de leurs chants implorant ou louangeant la Bonne sainte Anne, chants traduits en indien par leurs missionnaires, ils faisaient cortège, se dirigeaient vers le sanctuaire, y entraient imprégnés d'une foi qui faisait une large place à la nature, aux forêts, aux montagnes, à l'univers aquatique avec lesquels ils vivaient très intimement. La lecture du récit d'un pèlerinage amérindien nous donne l'impression que les Amérindiens et leurs missionnaires, dès le départ, concurent les pèlerinages

à Sainte-Anne comme de grandes fêtes collectives à la fois religieuses et sociales. Il semble bien qu'une telle coloration ne se soit jamais tout à fait effacée depuis, quelle que soit la provenance des pèlerins.

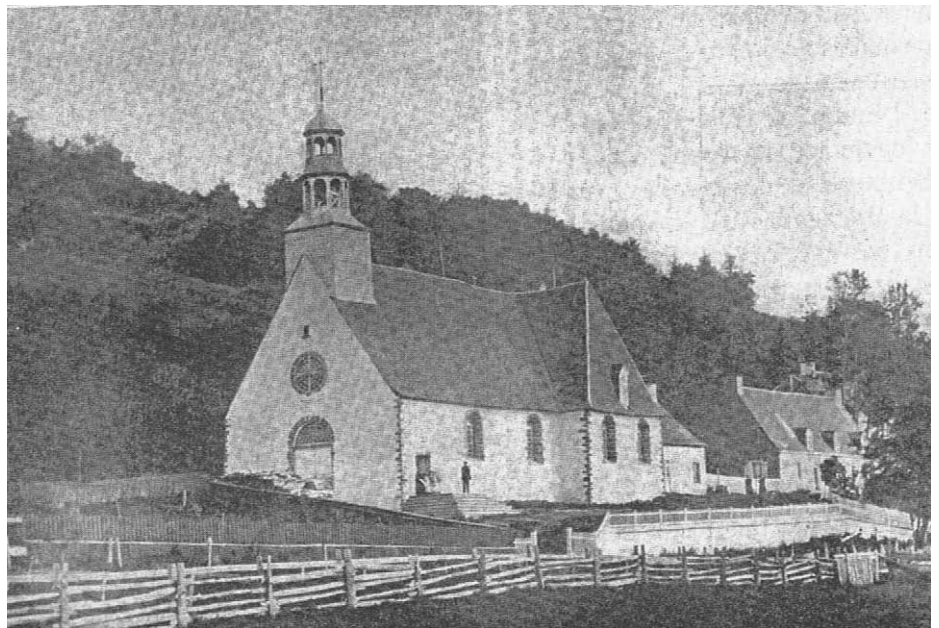
Nos ancêtres de la Côte-du-Sud, eux aussi, empruntèrent le fleuve pour aller en pèlerinage à Sainte-Anne. Pour ce faire, ils utilisèrent des embarcations de toutes dimensions, y compris le voilier, le navire à vapeur et, plus près de nous, des navires plus rapides. Mais l'âge d'or des pèlerinages à Sainte-Anne-de-Beaupré en bateau, dit-on, se situe entre 1844, année d'arrivée à Sainte-Anne-de-Beaupré du premier navire à vapeur transportant des pèlerins et 1889, année d'entrée en gare de Sainte-Anne du premier train. Ces navires à vapeur, propulsés au moyen de roues à aubes, étaient très lents mais, mieux que les voiliers, ils permettaient de prévoir l'heure d'arrivée et d'accommoder à la fois un assez grand nombre de passagers. De plus ils ne manquaient pas de charme. Voilà pourquoi l'un d'entre eux animera en partie notre description.

En 1878, des pères rédemptoristes américains vinrent prendre charge de la paroisse de Sainte-Anne et de son sanctuaire, mais leur méconnaissance de la langue française devint vite pour eux un handicap majeur. Dès 1879, des pères rédemptoristes belges vinrent les remplacer. C'est dire que, pendant plus de deux cents ans, l'organisation des pèlerinages et leur animation incombaient en grande partie aux prêtres du clergé séculier, curés et vicaires, qui y amenaient leurs paroissiens. Malheureusement pour nous, ces prêtres de paroisses étaient aussi discrets que dévoués. Ont-ils suffisamment cru à l'importance d'écrire leurs faits et gestes? Les archives, en ce qui les concerne, sont souvent silencieuses. Il nous faut essayer d'imaginer quelle tâche s'imposaient les prêtres de ce temps qui se mettaient en tête d'organiser des pèlerinages à Sainte-Anne, sans les moyens de télécommunication dont nous disposons aujourd'hui.

Il nous faut tenter de se les représenter les jours des pèlerinages, depuis l'embarquement, tôt le matin, jusqu'au débarquement en soirée; sans cesse sur le qui-vive, tout au long du trajet occupés à renouveler les conseils, les directives, les exhortations, les enseignements; à animer les prières et les chants; à profiter de ces heures exceptionnelles pour enrichir les amitiés qu'ils voulaient toujours plus efficaces avec leurs fidèles.

L'annonce d'un prochain pèlerinage était faite au prône, à la grand-messe du dimanche. Plusieurs paroisses pouvaient participer à un même voyage. Les pèlerins ne venaient pas seulement des paroisses riveraines. On sait que de la grève à Beaumont, à Saint-Michel, à Saint-Vallier, partent des routes qui, dès le Régime français, rejoignaient chacun des nouveaux rangs concédés, donnaient à tous l'accès au fleuve et que ces routes de Bellechasse, après la Conquête, ont poursuivi leur avance à l'intérieur des terres au point de rejoindre la frontière américaine. La veille d'un pèlerinage, des gens demeurant plus haut dans le comté arrivaient au bord de l'eau, afin d'être prêts pour l'embarquement du lendemain matin. Les quais n'étant pas à eau profonde, l'heure des marées fixait parfois très tôt l'heure des départs. Il y avait bien sûr un hôtel ou deux dans chacun des villages riverains, mais ceux-ci ne pouvaient accueillir autant de gens. Plusieurs des arrivants trouvaient donc hébergement chez des parents ou bien chez des amis qu'ils avaient souvent connus, par exemple, aux nombreux moulins de Saint-Charles, ou bien encore aux moulins à carder, aux moulins à farine, aux moulins à scie animés par le courant de la rivière du Sud.

L'arrivée de tous ces visiteurs donnait un air de fête au rang du Bord-de-l'eau. On avait toujours beaucoup à s'annoncer, à se dire. Chez nos ancêtres, les conteurs ne manquaient pas. Ceux-ci avaient le verbe abondant, enthousiaste et joyeux, la plupart du temps. La télévision ne les avait pas réduits au silence. Mais il fallait aller tôt au repos. Il fallait être en forme le lendemain matin. L'embarquement



Ancienne église de Sainte-Anne-de-Beaupré, ouverte au culte en 1676, et démolie plus de deux cents ans plus tard, en 1878. Almanach de L'Action Sociale Catholique, 1919, page 121

pouvait avoir lieu aussi tôt qu'à cinq ou six heures et même plus tôt encore à certains endroits. A quelle heure devait-il se lever, le cultivateur riverain qui, avant de partir, devait faire le train, se rendre au village en voiture, donner à son cheval ce dont il avait besoin pour la journée?

À mesure que le navire s'éloignait du rivage, gagnait le large et glissait vers le chenal du sud, le paysage devenait plus grandiose, plus majestueux, plus fascinant. Parfois, en de telles circonstances, il est arrivé de voir le soleil se lever. Sous ses premières lueurs apparaissaient alors ici et là de grands fantômes sortant de l'obscurité, de grands voiliers venus d'Angleterre, attirés par la richesse de nos forêts, par nos chênes, nos pins, nos épinettes, arbres centenaires et géants. Prenaient aussi forme les villages, les fermes, la végétation luxuriante; celle de la Côte-du-Sud, celle de l'île d'Orléans, faites de longs rectangles inclinés, comme sur de vastes présentoirs. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le navire à vapeur, une roue à aubes à bâbord et l'autre à tribord, servait pour le cabotage. Les transatlantiques, voyageurs au long cours, c'étaient les grands voiliers. Ils arrivaient très nombreux à Québec. En 1887, il en vint quatre cents. Ils repartaient au bout de trois semaines environ, leurs soutes remplies à

capacité de troncs d'arbres équarris.

Sur le navire des pèlerins, les uns récitaient le chapelet, d'autres chantaient des cantiques, d'autres aussi profitaient des confessionnaux aménagés pour la circonstance. La programmation offrait aussi le temps d'admirer tout à loisir nombre de beaux paysages, d'observer de très près la circulation maritime, de fréquenter le comptoir de friandises. À chacun de ces voyages se trouvaient certains jouvenceaux, certaines jouvencelles qu'un cadre aussi romantique inspirait.

Il fallait contourner la pointe d'Argentenay, là où le vent devient souvent sévère, les courants, contraignants. À cet endroit précis, il arrive à plus d'un capitaine de perdre patience, de réprimander avec véhémence ses «pieux passagers». Les roues à aubes étaient efficaces pourvu que le navire ne penche pas trop, qu'il n'y ait pas trop de roulis. Si le même spectacle attirait en même temps à tribord ou bien à bâbord un trop grand nombre de pèlerins, le navire penchait, une des deux roues motrices émergeait et le navire devenait indocile au meilleur des capitaines. Celui-ci devenait alors dans tous ses états. Un jour, un capitaine exaspéré par l'inconscience d'un trop grand nombre, cria à tous, qu'en

semaine, il avait bien moins de problèmes avec ses passagers. Son navire en semaine servait au transport des animaux.

Passée la pointe d'Argentenay, c'était le chenal du nord (chenal des Grands Voiliers) étroit, calme, peu profond, qui donnait accès au havre de Sainte-Anne et à toute la Côte-de-Beaupré. Le débarquement à Sainte-Anne-de-Beaupré, il est arrivé que ce soit toute une aventure.

Le 1<sup>er</sup> quai, construit par l'entrepreneur Nazaire Simard, ne fut disponible qu'en 1874. Avant l'aménagement du boulevard Sainte-Anne, les battures, à marée basse, s'étiraient sur quelques arpents de joncs et de boue. Aussi tard qu'en 1932, la ligne des hautes eaux avait rejoint, selon la tradition populaire, la voie ferrée qui passe au nord du boulevard, tout près du cyclorama inauguré en 1895. Il était lui-même construit sur la grève. Aux jours de grandes marées, des vagues allaient glisser entre ses pilotis. Les pèlerins descendaient tout d'abord dans des chaloupes.

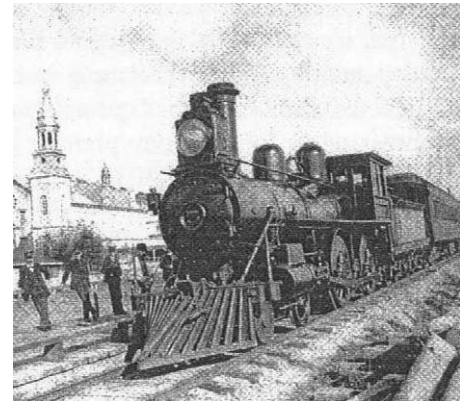
Là où l'épaisseur de l'eau devenait insuffisante pour permettre la progression des embarcations vers le rivage, des cultivateurs s'amenaient avec des charrettes, les plaçaient de façon à ce que les pèlerins puissent passer des chaloupes aux charrettes sans abîmer leurs plus beaux atours. Certains, dit-on, par économie ou par esprit de sacrifice, se déchaussaient, franchissaient pieds nus les quelques arpents qui les séparaient de la terre ferme.

On me dit aussi que déjà, dans le temps, la concurrence sévissait, que certains avaient imaginé d'immenses radeaux, plus pratiques que les chaloupes, sur lesquels les pèlerins pouvaient descendre.

On avait prévu une messe animée, enrichie de prières et de chants. Plusieurs passaient au confessionnal. Après la messe, on s'adonnait à d'autres pratiques religieuses à l'extérieur: à d'autres prières, à d'autres chants, à d'autres processions, à l'écoute de nouveaux enseignements. Le chemin de croix en montagne, présidé par un prêtre accompagné d'enfants de chœur et de chantres, la Scala-Sancta que plusieurs montent à genoux, deux exercices qui ne manquent pas de nous impressionner lors de notre premier pèlerinage, furent inaugurés, l'un (le chemin de croix) en 1879, l'autre (La Scala-Sancta) en 1891.

Et puis ensuite, le temps était venu de déguster le lunch qu'on avait apporté. On aimait bien ces pique-niques entre amis. Dans le temps, les restaurants n'existaient pas encore à Sainte-Anne. En 1872, les soeurs de la Charité de Québec commencèrent à offrir à peu de frais des repas pour accommoder des pèlerins.

D'autres religieuses ensuite prirent la relève. Avec le temps, des établissements apparentés à nos restaurants d'aujourd'hui et dirigés par des laïcs entrèrent en opération. Le retour dans le même cadre géographique fascinant se donnait des airs de fête.



Inauguration de la voie ferrée, 1889

De nombreux villageois, accourus au quai, regardaient le navire des pèlerins s'approcher dans la brunante au son des cantiques mêlés au clapotis que produisaient les aubes au brassage de l'eau. Se terminait alors, avec l'accostage, le débarquement et les nombreux récits de pèlerins, ce qui était pour plusieurs le voyage de l'année.

La Côte-de-Beaupré et le nord de l'île d'Orléans avec le bras de fleuve qui les sépare, voilà le berceau de la vie française en Amérique. Là se trouve le jardin qui accueillit nos ancêtres, là se trouve la basilique de Sainte-Anne. On dit que la mode des pèlerinages à Sainte-Anne en bateau tend à revenir. Pour les Caron, les Paré, les Buteau, les Mercier, les Lacroix, les Gagnon et tant d'autres Bellechassois, aller à Sainte-Anne, c'est aller raviver sa foi religieuse et en même temps aller admirer ce superbe coin de terre qu'ont bâti nos ancêtres et de ce fait leur rendre hommage.

## Sources

1. Archives des Rédemptoristes: document 12,686, E Bélanger, *Autre vie*. Archives des Rédemptoristes: document 12,687, p-9a, b.ô
2. *Bateau à vapeur: 1844-1874*, Extraits du *Canadien* et du *Courrier du Canada*, archives des Rédemptoristes: doc numéro 9.
3. *Premiers pèlerinages en bateaux*
4. *Le débarquement au village de Beaupré*, archives des Rédemptoristes
5. Histoire de la Côte-du-Sud
6. Lessard Michel: *Québec. ville du patrimoine mondial*
7. Almanach de L'Action Sociale Catholique, 1919
8. Carte levée en 1709, par le sieur de Catalogne
9. Bélanger, Louis-Philippe, Rédemptoriste (Documentation puisée à même les archives des Rédemptoristes et aussi à même sa documentation personnelle. Il a beaucoup aidé à la recherche, je l'en remercie.)

# L'origine du toponyme Bellechasse en Nouvelle-France

Par Paul St-Arnaud

Dans le numéro thématique de la revue « Au fil des ans » portant sur l'ancien phare de l'îlet Bellechasse, l'auteur Jean Cloutier suggère que Champlain se serait trompé en désignant l'îlet Bellechasse « Isle de chasse » et qu'en réalité il aurait voulu écrire « Isle de chaste » sur sa carte géographique en mémoire du défunt mécène Aymard de Chaste qui, à l'époque, avait financé une de ses expéditions.

On peut certes questionner la pertinence du mot chasse utilisé par Champlain pour désigner le cran rocheux sur sa carte géographique de 1632, mais faute de preuves historiques contraires (documents) on doit admettre qu'il a bien écrit « Isle de chasse » sur sa carte. D'autant plus que l'allusion à la chasse pour donner sens au toponyme Bellechasse est utilisée dans plusieurs autres documents officiels de l'époque pour désigner soit le secteur dans lequel se trouve le rocher soit le rocher même.

Le plus important de ces documents est peut-être l'acte de concession seigneuriale qui en 1637 concède la seigneurie de Bellechasse au célèbre truchement et trappeur Nicolas Marsolet. Ce compagnon et rival de Champlain servit la Compagnie de la Nouvelle-France (aussi appelée Compagnie des cent associés) comme commis au comptoir commercial permanent de Tadoussac créé en 1600 par Chauvin de Tonnetuit. Marsolet serait venu dans l'anse de Bellechasse en 1636 et c'est un an plus tard qu'on lui concédait la seigneurie.

Dans ce document on fait référence à un ruisseau appelé belle chasse « nous nous sommes transportés proche du ruisseau nommé le Ruisseau de Belle chasse et avons mis ledit Marsolet en possession réelle et actuelle d'un quart de lieue de terre d'estendue le long du

*dit fleuve St-Laurent sur lieue et demie de profondeur et avons borné du côté du sorouest du dit ruisseau de belle chasse »*. On sait que l'embouchure de ce ruisseau constituait la frontière ouest de la seigneurie qui a porté le nom de Bellechasse avant que Marsolet ne la cède au capitaine Alexandre Berthier en 1672.

Une fois agrandie vers l'est et le sud par Berthier en 1672, elle prendra le nom de Berthier en bas (maintenant municipalité de Berthier-sur-Mer) pour la distinguer de la seigneurie de Berthier en haut, située aux îles de Sorel en amont de Québec, qui appartenait également au seigneur Berthier.

Ce ruisseau belle chasse (écrit en deux mots) est très bien connu des historiens. Il a changé de nom au fil des ans pour s'appeler rivière des Mères (allusion aux « seigneures » de Saint-Vallier) après qu'un arbitrage ait fait passer l'embouchure du cours d'eau dans la seigneurie de La Durantaye en 1719 puis dans la seigneurie de Saint-Vallier en 1720 lorsque la partie est de la seigneurie de La Durantaye fut achetée par Monseigneur de Saint-Vallier au profit des Mères Augustines Hospitalières de L'Hôpital Général de Québec qui devinrent seigneur du lieu.

Sur certaines cartes actuelles, on mentionne un autre petit ruisseau qui arrive dans l'anse et qui porte le nom de ruisseau Bellechasse, mais ce même petit ruisseau s'appelait autrefois Ruisseau du mieux.

À la page 4 du rapport préparé pour GIRAM par LS-Philippe Picard, Ethno archéologue, intitulé « Domaine de Lanaudière » on trouve une vieille carte (datée des environs de 1700) tirée des Archives du Séminaire de Québec. Cette carte identifie clairement l'Anse de Belle Chasse, le ruisseau de Belle Chasse, les Rochers ou Islets de Belle

Chasse et la Pointe de Bellechasse. Sur la carte de Murray (1761-1762), on lit également P. Belchasse pour désigner la pointe et Bay Belchasse pour désigner l'anse.

Voici l'ensemble du texte cité en partie par M. Jean Cloutier concernant l'origine du toponyme Bellechasse. À la page 56 de la publication de 1994 de la Commission de toponymie intitulée : *Noms et Lieux du Québec*, on peut lire : *Le toponyme tire son origine de l'île de Bellechasse, désignée en 1632 sur la carte de Champlain sous le nom Isle de Chasse. Il s'étendra par la suite à la seigneurie à laquelle l'acte de concession, du 28 mars 1637, fait allusion au « ruisseau nommé le Ruisseau de belle chasse »*.

Un autre document confirme l'allusion à la chasse pour désigner le cran rocheux qui vient border au nord-est l'actuelle anse de Bellechasse. Dans le livre sur l'histoire de la Nouvelle-France du jésuite historien Charlevoix publié en 1749, on trouve une carte sur laquelle le mot belle chasse (en deux mots) désigne l'Îlet de Bellechasse.

Même dans l'hypothèse où il ne se soit fait aucune chasse sur ce rocher - ce qui serait surprenant lorsqu'on voit la quantité d'oiseaux (goélands, cormorans, mouettes, canards, bécasseaux, etc.) qui s'y posent encore aujourd'hui, malgré l'absence de végétation -, le cran rocheux fait partie d'un véritable site de chasse. Non seulement les marais à scirpe qui longent la rive ouest de l'Anse accueillent-ils des milliers d'oies blanches chaque année, mais la pointe de Saint-Vallier (alias Pointe Bellechasse) est très giboyeuse. On y trouve encore maintenant, du renard, du lièvre, du chevreuil, de la gélinotte et bien d'autres mammifères et oiseaux.

# L'ancêtre Michel Quéret dit Latulippe

par Diane Latulippe

Michel « Querre » est mentionné pour la 1<sup>re</sup> fois en Nouvelle-France le 4 septembre 1691 sur un acte religieux où il est parrain d'un enfant baptisé à la cathédrale de Québec.<sup>1</sup> Il s'agit du baptême de Michel Simon Damien fils de Simon Damien et de Marie Moreau, habitants de Québec. Le lieu d'origine de l'ancêtre Quéret est plutôt imprécis : une information provenant du registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec en juin 1700 nous parvient comme ceci « Michel Queret dit la tulipe (sic) âgé de 34 ans de Bretagne ». <sup>2</sup>

On apprend par les actes notariés que Michel Quéret dit Latulippe (sic) a été soldat dans les troupes de la Marine. Les militaires s'engageaient généralement pour 6 ans et au terme de leur contrat on les incitait à s'établir au pays.<sup>3</sup>

En tant que soldat Michel Quéret a hérité d'un surnom, soit celui de Latulippe, comme c'était la coutume chez les soldats français aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>4</sup>. Dans la plupart des cas, ce surnom a fini par supplanter le nom d'origine jusqu'à l'éclipser complètement de sorte qu'aujourd'hui les descendants de Michel Quéret dit Latulippe portent uniquement le patronyme Latulippe.

Plusieurs actes notariés nous ont permis de connaître le parcours de l'ancêtre Michel en Nouvelle-France. L'acte notarié du 9 août 1694 nous fournit des informations intéressantes sur cet individu : il est soldat et il appartient à la Compagnie de Monsieur de Langloiserie. Michel vit à Montréal et a visiblement l'intention de demeurer en Nouvelle-France puisque le 9 août 1694 il se rend au Séminaire de Saint-Sulpice dont les prêtres sont propriétaires de l'île de Montréal. Monsieur François Dollier de Casson, prêtre et supérieur des ecclésiastiques du Séminaire lui accorde la concession d'une terre située à la Rivière-des-Prairies en l'île de Montréal.<sup>5</sup>

Mais par la suite bien des péripéties vont se produire dans la vie de cet ancêtre, de sorte qu'il ne s'établira jamais sur la concession qu'il avait obtenue à Rivière-des-Prairies. Peu de temps après, Michel Quéret dit Latulippe devient soldat de la Compagnie d'Olivier Morel de La Durantaye lorsque ce dernier obtient la compagnie de Langloiserie lequel avait

demandé son congé pour passer en France mettre ordre à ses affaires.<sup>6</sup>

À l'été 1696, le gouverneur Frontenac organise une attaque d'envergure contre les Iroquois. Plus de 2,000 hommes incluant soldats, miliciens et Amérindiens alliés des Français seront requis pour cette opération. Le capitaine de La Durantaye dirige un bataillon dont le soldat Quéret fait sans doute partie; les troupes françaises se rendent dans les pays d'en haut (État de New York) et dévastent les villages iroquois avant de rentrer à Montréal quelques semaines plus tard.<sup>7</sup>

L'opération militaire terminée, le capitaine de La Durantaye, propriétaire de la seigneurie du même nom (actuel comté de Bellechasse), revient à Québec et s'occupe de sa seigneurie en concédant plusieurs terres.<sup>8</sup> Le seigneur en a probablement profité pour recruter parmi ses soldats des gens désireux de demeurer au pays.

Un acte notarié daté du 3 novembre 1696 nous apprend que Michel, auparavant soldat d'Olivier Morel de La Durantaye, devient locataire par un bail à ferme de la terre et du domaine de la seigneurie de la Durantaye pour trois ans.<sup>9</sup> « *M. de La Durantaye supervise son domaine, mais ne l'exploite pas de ses mains. Il pratique l'affermage : il loue sa métairie à un fermier pour un certain temps* »<sup>10</sup>

C'est au cours de cette période que Michel fait la rencontre de sa future épouse, Françoise Davaine, fille de Charles Davaine et de Marie Denoyon. Ces derniers possèdent la concession voisine du domaine de monsieur de La Durantaye. Comme tout seigneur en avait l'obligation, ce dernier avait fait construire un moulin à farine sur le bord de la rivière de La Durantaye (Boyer) au début de son domaine à proximité de la concession de Charles Davaine.<sup>11</sup> Un acte notarié du 20 février 1697 nous apprend que le seigneur de la Durantaye loue le moulin à eau au meunier Jean Bissonnette<sup>12</sup> qui est marié à Marie-Charlotte Davaine, autre fille de Charles Davaine. N'était-il pas normal que Jean Bissonnette et Michel Quéret qui se côtoyaient sur le domaine de la Seigneurie aient tissé des liens au point que Marie-Charlotte, l'épouse du meunier, présente sa jeune sœur à Michel, encore célibataire. On suppose que le

mariage de Michel et Françoise a eu lieu dans le courant de l'année 1697 puisque le premier enfant naît en juin 1698. L'acte de mariage perdu ou détruit n'apparaît pas dans les registres paroissiaux pas plus que le contrat de mariage qui n'a pas été retrouvé. Ce couple donnera naissance à 14 enfants dont 9 atteindront l'âge adulte et se marieront.<sup>13</sup>

## Enfants de Michel et Françoise

1. **Michel**, né et baptisé le 2 juin 1698 à St-Michel de Bellechasse; date de sépulture inconnue.

2. **Jean-Baptiste**, né le 16 août 1700, baptisé le 17 à St-Michel de Bellechasse; date de sépulture inconnue.

3. **Marie-Françoise**, née le 18 décembre 1702 et baptisée le 20 à Montmagny. Mariée avec Jean-Baptiste Molleur dit Lallemand le 4 février 1726 à Beaumont.

4. **Joseph**, né le 19 décembre 1704 et baptisé le 20 à Montmagny. Marié avec Marie-Angélique Gautron Larochelle le 18 novembre 1726 à Beaumont.

5. **Simon**, né le 16 octobre 1706 et baptisé le 19 à Montmagny. Marié avec Marie-Claire Roy le 30 mai 1728 à St-Vallier.

6. **Charles**, né le 11 novembre 1708 et baptisé le 25 à Montmagny. Marié avec Suzanne Plante le 27 novembre 1730 à St-Michel de Bellechasse.

7. **Pierre**, né le 1<sup>er</sup> janvier 1711 et baptisé le 3 à St-Michel de Bellechasse. Marié avec Marie-Anne Lefebvre Boulanger le 13 août 1736 à St-Michel de Bellechasse.

8. **Antoine**, né le 1<sup>er</sup> décembre 1712 et baptisé le 3 à Beaumont. Marié avec Marie-Geneviève Paquet le 17 avril 1742 à St-Michel de Bellechasse

9. **Gabriel**, né et baptisé le 3 août 1714, inhumé le 28 octobre 1714 à Beaumont.

10. **Nicolas**, né le 19 septembre 1715; inhumé le 23 septembre suivant à St-Michel de Bellechasse

11. **Joseph**, né et baptisé le 16 juillet 1719 à Beaumont. Marié avec Marie-Marguerite Bissonnette Laforme le 4 février 1754 à St-Michel de Bellechasse.

12. **Louis**, né le 25 juillet 1721, baptisé le 27 et inhumé le 30 du même mois à Beaumont.

13. **Michel**, né et baptisé le 8 février 1723 à Beaumont. Marié avec Marie-Josephte Montminy le 10 novembre 1745 à St-Michel de Bellechasse.

14. **Marie-Charlotte**, née vers 1725; l'acte de baptême n'a pas été retrouvé. Mariée avec Joseph Balan Lacombe le 13 janvier 1756 à Berthier-en-bas.

En juillet 1700, Michel qui habite alors la Pointe à la Caille se rend à Montréal pour vendre à Pierre Birolleau dit Lafleur la concession qu'il avait obtenue du séminaire de Saint-Sulpice en 1694.<sup>14</sup>

Sur la carte de Gédéon de Catalogne parue en 1709, on retrouve dans la seigneurie de la Rivière-du-Sud au bord du fleuve St-Laurent deux concessions voisines identifiées aux noms de *Ch. Davaine* et *La thulippe*. Ni pour Charles Davaine, père de Françoise, ni pour son gendre Michel Quéret dit Latulippe, nous n'avons trouvé l'acte notarié concernant l'obtention de ces concessions. Charles Davaine décède en 1708 et est inhumé à Montmagny. En 1709, c'est au tour de Marie Denoyon, son épouse de trépasser. Un acte notarié du 6 août 1709 nous confirme que Michel et Françoise avec leurs enfants habitent toujours à la Pointe à la Caille. Cet acte notarié concerne une cession de prétentions par Jean Bissonnette et Michel « Queray » à Gabriel Davaine suite au décès de Marie Denoyon.<sup>15</sup>

On ne connaît pas exactement la date du retour de la famille Quéret-Davaine à St-Michel, mais un acte notarié du 6 août 1711 indique qu'ils habitent dans la seigneurie de La Durantaye. Cet acte notarié concerne une quittance pour solde de compte sur une vente de terre par Gabriel Davaine et Michel Querré à Jean Bissonnette, acquéreur.<sup>16</sup>

Un nouvel acte notarié daté du 17 mai 1712 mentionne que Michel et Françoise vendent une terre qu'ils ont obtenue par contrat d'échange avec Claude Boullanger: cette terre située au bord de la rivière la Durantaye au 2<sup>e</sup> rang est voisine de celle d'Antoine Bourgoin au sud-ouest et de celle de René Bécharde au nord-est lequel devient acquéreur de la terre de Michel Quéret lors de cette vente.<sup>17</sup>

L'ex-soldat Quéret obtient une concession à St-Michel du seigneur Olivier Morel de La Durantaye le 26 octobre 1713. Un extrait du contrat se lit comme

suit : « *C'est à savoir trois arpents de terre de front a les avoir et prendre en la ditte Seigneurie de la Durantaye sur la proffondeur qui se trouve jusqu'en icelle des habitants qui sont situés le long de 2 arpents et demie et appelée la rivièrre Boyer à prendre la ditte concession sur le bord du fleuve Saint-Laurent joignant du costé du surouest a l'habitation de Jean Bissonnet et du costé du nordest a celle du Sieur René Gaschet par le bout devant de pointe St-Laurent et St-Jean, le derriere aux terres non concédées....* »<sup>18</sup>

Quelque temps plus tard, soit le 18 février 1715, Michel obtient du seigneur de la Durantaye une deuxième concession voisine de la première.<sup>19</sup>

Des ventes successives de terres se réalisent à partir de 1718 où Michel et Françoise vendent une terre à Jean Grouniee.<sup>20</sup> En 1735 ils vendent à leur voisin Louis-Marie Fortin un demi-arpent de front sur quarante de profondeur, ce qui permettra à Louis-Marie Fortin d'agrandir sa terre par cette acquisition.<sup>21</sup> Une autre vente de terre a lieu le 22 décembre 1738 alors que Michel et Françoise vendent à Louis Terrien « cinq arpents de leur terre qui se trouve au bout des quarante arpents et qui se rendent jusqu'à la rivière Boyer »; il leur reste tout de même 35 arpents de profondeur.<sup>22</sup>

En novembre 1733 Michel est nommé tuteur de sa petite-fille, Marie-Françoise Molleur fille de Marie-Françoise Quéret et de Jean-Baptiste Molleur tous deux décédés.<sup>23</sup> Le temps passe, Michel et Françoise pensent à leurs vieux jours et font venir le notaire Pichet en leur maison pour rédiger un acte de donation en faveur de Michel, leur fils cadet. On est le 3 février 1741.<sup>24</sup> Le fils Michel (Michel 2) et Marie-Charlotte encore célibataires habitent avec leurs parents. Michel 2 épousera Marie-Joseph Montminy le 10 novembre 1745.<sup>25</sup>

Après une vie bien remplie, Michel est inhumé le 29 novembre 1746 dans le cimetière de St-Michel. Il avait 78 ans selon l'acte de sépulture.<sup>26</sup> Quant à Françoise, elle survivra presque 11 ans à son époux. Elle ira le rejoindre dans l'éternité le 11 mars 1757 à l'âge de 76 ans.<sup>27</sup>

*NDLR. Nous avons calculé, à partir du bottin téléphonique de Bellechasse, que le nom LaTulippe revient 17 fois à St-Raphaël, 1 fois à Beaumont, 2 fois à St-Henri, 2 fois à La Durantaye, 3 fois à St-Vallier, 2 fois à St-Charles-St-Gervais pour un total de 27 inscriptions dans Bellechasse*

## Références

- <sup>1</sup> Fonds Drouin, Registre paroissial de la cathédrale de Québec
- <sup>2</sup> BanQ, micro-film 4M00-0008
- <sup>3</sup> Sévigny, André, « Le soldat des troupes de la Marine (1683-1715) », Les Cahiers des Dix, vol. 44, 1989
- <sup>4</sup> Historica : L'impact des noms de guerre des militaires français sur la patronymie québécoise, par Luc Lépine, historien Ph.D.
- <sup>5</sup> BanQ, micro-film 4M00-8666
- <sup>6</sup> Fonds des colonies, 1694, Série C11A. Correspondance générale; Canada. Cote MG1-C11A
- <sup>7</sup> Morel de La Durantaye, Jean-Paul, « Olivier Morel de la Durantaye : officier et seigneur en Nouvelle-France », Sillery, Québec, Les Éditions du Septentrion, 1997, 223 pages.
- <sup>8</sup> Morel de La Durantaye, Jean-Paul, « Olivier Morel de la Durantaye : officier et seigneur en Nouvelle-France », Sillery, Québec, Les Éditions du Septentrion, 1997, 223 pages.
- <sup>9</sup> BANQ, micro-film 4M01-4909
- <sup>10</sup> Morel de La Durantaye, Jean-Paul, « Olivier Morel de La Durantaye : officier et seigneur en Nouvelle-France », Sillery, Québec, Les Éditions du Septentrion, 1997, p. 146
- <sup>11</sup> « Au fil des ans », Bulletin de la Société historique de Bellechasse, Vol. 23- n°1-hiver 2011. Les moulins du seigneur de Ladurantaye par Conrad Paré.
- <sup>12</sup> BANQ, micro-film 4M01-4909
- <sup>13</sup> Liste des enfants de Michel Quéret et Françoise Davaine tirée du PRDH (Programme de recherche en démographie historique)
- <sup>14</sup> BANQ, micro-film 4M00-8669
- <sup>15</sup> BANQ, micro-film 4M00-8669
- <sup>16</sup> BANQ, micro-film 4M00-2106
- <sup>17</sup> BANQ, micro-film 4M01-5321
- <sup>18</sup> BANQ, micro-film 4M00-2107
- <sup>19</sup> BANQ, micro-film 4M01-5321
- <sup>20</sup> BANQ, micro-film 4M01-5321
- <sup>21</sup> BANQ, micro-film 4M01-5321
- <sup>22</sup> BANQ, micro-film 4M01-5321
- <sup>23</sup> BANQ, micro-film 4M01-5321
- <sup>24</sup> BANQ, Banque Pistard, Cote : CR301, P2136
- <sup>25</sup> PRDH (Programme de recherche en démographie historique)
- <sup>26</sup> Fonds Drouin, Registre paroissial de St-Michel de Bellechasse
- <sup>27</sup> Fonds Drouin, Registre paroissial de St-Michel de Bellechasse

# Le meunier Philippe Lacasse (1905-1992), Un homme audacieux et entreprenant

Par Réjean Bilodeau



Monsieur Lacasse naquit le 26 novembre 1905, dans le rang de la 2<sup>e</sup> concession Est à St-Gervais. Peu après, ses parents, Damase Lacasse et Philomène Labbé déménagèrent à Saint-Raphaël où ils acquirent dans le rang Sainte-Catherine, un moulin à farine bâti en pierre, comme d'ailleurs la maison qui y était rattachée.

Ce moulin était actionné par une turbine mue par la pression de l'eau. Dès l'âge de quatre ans, Philippe découvrit la moulange en pierre servant à broyer le blé et les autres grains et le bluteau à cinq compartiments.

Il consacra une grande partie de son enfance et de son adolescence à aider ses parents. Il se souviendra toujours des sœurs du Couvent de Saint-Raphaël qui sélectionnaient les grains de blé un par un, afin d'obtenir une farine de qualité pour les hosties dédiées à la communion des paroissiens.

Après dix ans d'opération, Damase vend son moulin et retourne s'établir à Saint-Gervais sur une terre où il y a une grosse érablière. Philippe a 14 ans et il a déjà quitté l'école, avant sa quatrième année, pour aider ses parents aux travaux journaliers. À l'époque, il n'y a pas d'électricité, aussi Philippe doit-il agiter un fanal devant les châssis de la cabane à sucre pour signifier à sa mère que tout fonctionne normalement. Pour récolter le foin, Philippe doit utiliser un bœuf, ce qui rend sa tâche plus difficile à cause de la lenteur de l'animal. Sous l'influence des voisins, il décide d'utiliser le cheval malgré la défense expresse de son père, ce qui lui vaudra une bonne réprimande. Selon Damase, le cheval n'aurait pas aussi fière allure pour se rendre à la messe du dimanche après avoir travaillé fort et il ne serait pas aussi vigoureux pour trotter.

Damase finit par se départir de sa terre et acquiert le moulin du Faubourg à

Saint-Gervais. Après un an d'opération, il achète à la rivière Noire d'Armagh, le moulin à scie de Joseph Bolduc et la moulange à marteaux. Nous sommes en 1921 et Damase travaille avec ses fils qui l'aident moyennant logement, nourriture, et... tabac à pipe.

Le 3 juillet 1929, Philippe, âgé de 23 ans, épouse, après une période de fréquentation assidue, mademoiselle Rose Turgeon. Huit enfants naîtront de leur union: Rachelle, Jeannine, Carmen, Daniel, Marielle, Camille, Andrée et Lionel décédé à l'âge de 5 mois.

Damase décède en 1930 et il doit le remplacer jusqu'en 1934. Les revenus étant plutôt modestes, Philippe qui a déjà une petite famille à faire vivre, quitte l'entreprise familiale et s'installe au village d'Armagh avec son épouse, leur aînée Rachelle, née en 1932 et Jeannine née en 1934. Le caractère « fonceux » de cet entrepreneur émerge et il décide d'acheter une maison et un camion Dodge d'une tonne et demie dans le but d'établir une ligne de transport entre Armagh et Québec. Philippe n'a pas d'argent, mais il a bonne réputation et il trouve un prêteur, M. Étienne Laverdière qui acceptera de le financer pour qu'il puisse réaliser son projet.

En se rendant à Québec, Philippe







transporte des animaux au marché, du bois de chauffage, du fromage aux fromageries, etc. et sur le chemin du retour, il livre les commandes aux magasins généraux des paroisses qui sont sur son parcours. Cet homme travaillant décide en 1938 de construire un garage pour y vendre de l'essence et offrir des services de mécanique générale. Parallèlement, il poursuivra ses activités de transport jusqu'en 1946. Petit à petit, Philippe achète d'autres camions pour acheminer le bois qu'il acquiert des cultivateurs. À l'époque, les employés mangent à la table de l'employeur, si bien que Mme Lacasse doit parfois préparer le dîner pour une douzaine d'employés lors de la construction du garage en plus des membres de la famille. Rosa et Philippe doivent faire appel à de jeunes aides-domestiques afin de pouvoir venir à bout de tout ce travail. Philippe est très entreprenant, même durant l'hiver.

En 1939, M. Lacasse et son frère Ernest firent l'acquisition d'un moulin à scie à Saint-Magloire dans le but d'être en mesure de scier toute la production de bois d'œuvre de l'entrepreneur forestier Herménégilde Champagne. Cela dura jusqu'en 1942. Il s'agissait pour M. Lacasse de sa première association d'affaires. Auparavant, en 1934, M. Lacasse avait déjà conclu une entente avec une compagnie forestière pour récupérer une centaine de cordes

de bois échouées sur la grève de Saint-Michel jusqu'à Montmagny, à la suite du bris d'un chaland sur le fleuve Saint-Laurent. M. Lacasse aimait relever des défis nouveaux. À titre d'exemple, un hiver, il entreprit sur les terres de la Couronne au nord de la paroisse d'Armagh de faire le débardage du bois de pulpe. Les camions munis de chaînes étaient assez puissants pour tirer trois *sleighs* de bois sur une distance de sept milles.

Ce qu'il y avait de particulier dans ce projet, c'est qu'il s'est réalisé sans entente préalable quant au montant de la transaction, sauf qu'une fois le bois

acheminé, la compagnie Price versa 800 \$ à M. Lacasse en plus d'assumer tous les frais d'opération en surplus en guise d'appréciation.

En 1944, Philippe Lacasse vend son garage à son chef mécanicien, M. Alphonse Turgeon, et il se consacre à sa compagnie de transport qui est en pleine expansion; il possède en effet, un permis universel pour transporter n'importe quoi n'importe où au Québec. En 1945 M. Lacasse s'associe à M. Benoit Lemelin pour fonder sous la bannière de « Shurgain » la compagnie *Lacasse & Lemelin Itée*. Ils achètent une partie de la terre de M. Alfred Langlois où il y a déjà un arrêt ferroviaire à la « Langlois Sidelings ». L'hiver 1945 arrive très tôt et M. Lacasse en profite pour entreprendre une coupe à Saint-Raphaël qui va lui procurer tout le bois nécessaire à la construction d'un moulin à farine en 1946.

Philippe est un solide gaillard de six pieds et il pèse près de 300 livres. Il n'a peur de rien. Impossible de parler de lui sans rappeler la fanfaronnade d'un jeune fier à bras venu de Saint-Damien à l'incitation d'un très mauvais conseiller dans le but de défier cet homme imposant et calme à l'allure d'un Louis Cyr. Quelques secondes lui suffirent pour mettre KO le jeune imprudent qui eut droit à une visite





au pays des rêves sans jamais pouvoir se rappeler ce qui s'était passé sauf le fait d'avoir reçu une bonne leçon.

M. Lacasse était un *leader* qui savait choisir ses employés; le dévouement remarquable de deux d'entre eux mérite d'être souligné. Son premier intendant, M. Gérard Roy fut responsable de la comptabilité des entreprises. Rachelle la fille aînée de M. Lacasse le secondera de 1950 à 1958. M. Roy sera le bras droit de M. Lacasse pendant presque toute l'existence de l'entreprise.

Son second intendant M. Olivier Fortin fut son homme à tout faire et son homme de confiance de 1947 à 1974. Tôt à la tâche le matin, il se dévouait sans compter pour répondre aux attentes du patron. Pour lui montrer son appréciation, M. Lacasse lui achètera une vache pour qu'il puisse alimenter sa famille en produits laitiers.

M. Lacasse bouillonna de projets tout au long de sa vie. Daniel Lacasse se souvient qu'à l'âge de 7 ans, il était aux commandes d'un petit tracteur gris qui actionnait la baratte à ciment faite d'une tonne à mélasse que la prise de force du tracteur pouvait entraîner. C'était avant la venue de « *Ready-mix* ». Philippe faisait confiance à son très jeune fils.

M. Lacasse est attaché à ses clients et il se montre souvent très généreux envers les plus démunis. Il est également très proche de ses employés qui le lui rendent bien, parfois même de père en fils. Deux d'entre eux, Alphonse

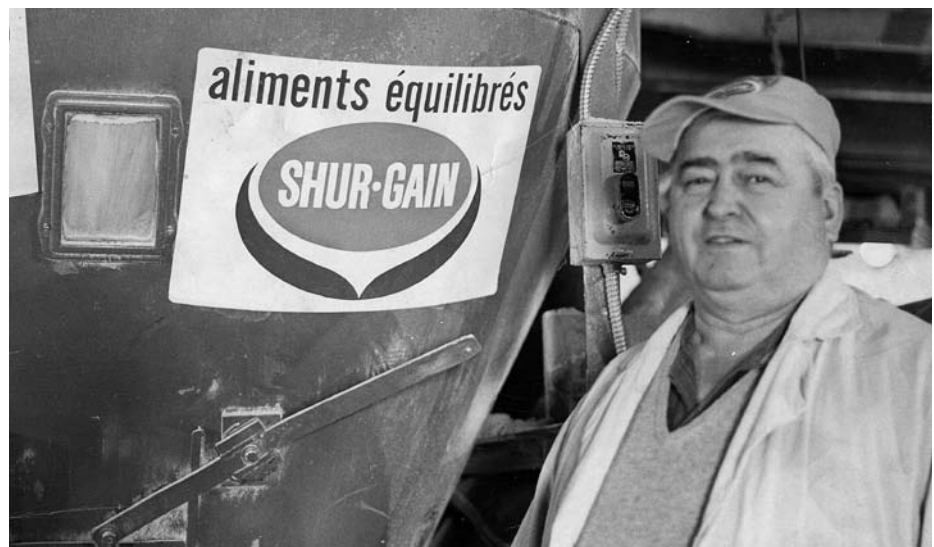
Turgeon et Gérard Théberge ont su construire des camions sur chenilles adaptés à la neige, rendant possible la livraison des moulées même durant l'hiver, à une époque où les chemins n'étaient pas déblayés. On les disait plus rapides que les *snowmobiles* de l'époque de J.A. Bombardier.

M. Lacasse a seulement 40 ans lorsqu'il construit, entre St-Philémon et Armagh, son moulin, lequel connaîtra par la suite divers aménagements et agrandissements. Au départ, le moulin mesure environ 40 pieds par 60 et compte trois étages et un sous-sol. En 1950, Philippe l'agrandit de 40 pieds par 50 pour un total de 4400 pieds carrés au 1<sup>er</sup> étage ainsi qu'au sous-sol. Tout près, il érige un garage de 24 pieds par 36 pour faire la maintenance de ses camions. Il arrive parfois que les jeunes des alentours aillent y faire réparer leur bicyclette. M. Lacasse s'en réjouit et il permet à son mécanicien de réparer les pneus crevés. Il s'attire ainsi l'affection des plus jeunes de l'entourage.

Pour faire fonctionner le moulin et le rentabiliser M. Lacasse doit être très imaginaire, c'est ainsi qu'il met au point des recettes personnelles de moulées balancées en y ajoutant divers minéraux, concentrés, orge, son, qu'il vend à des clients qui lui font pleinement confiance. Il profite de la proximité de la voie ferrée pour importer de l'Ouest jusqu'à

400 000 lb de céréales par mois qu'il revend soit en vrac, soit en moulées transformées. Pendant ce temps, le moulin à scie transforme les billots en bois de construction, souvent pour les mêmes clients et M. Lacasse continue d'acheter pour son propre compte du bois (billots) qu'il scie et revend. Il diversifie la production du moulin à scie et prépare le bois franc pour les fabriques de meubles et pour l'exportation et réussit de cette façon à compétitionner les autres scieries.

En 1951, M. Lacasse rachète les parts de M. Lemelin et devient l'unique propriétaire de l'entreprise. Il s'associe alors avec M. Gérard Roy, comptable du commerce, pour construire une porcherie de bonne dimension pour l'époque : ensemble, ils veulent appliquer les méthodes qu'ils préconisent pour rentabiliser l'élevage du porc. M. Lacasse assiste à de nombreuses réunions et se renseigne auprès des maisons avec qui il fait affaire. Il s'informe auprès des voyageurs de commerce et des agronomes pour ensuite faire profiter ses clients de judicieux conseils. Grâce aux connaissances ainsi acquises, il veut communiquer son audace aux agriculteurs et les inciter à passer du stade de survivance à un stade d'industrialisation. Il encourage et souvent il supporte financièrement les clients plus audacieux en leur maintenant une certaine marge de crédit. Il les conseille aussi sur l'utilisation des engrais chimiques qu'il



peut également recevoir par train et redistribuer. L'entreprise dessert les hauts des comtés de Montmagny et de Bellechasse.

Il confie des porcs et des bœufs à engraisser à des fermiers d'Armagh et des paroisses voisines. Cette façon de procéder crée de l'emploi et permet de poursuivre l'expérimentation en alimentation animale avec les moulées balancées à base de blé, de maïs, d'orge, d'avoine et de luzerne qu'il met au point. Cette collaboration est bénéfique pour tous les partenaires. Les connaissances acquises seront utilisées par la suite sur ces mêmes fermes et dans d'autres élevages. L'hiver, le transport des moulées se fait en « snowmobile » (genre de véhicule se déplaçant sur des chenilles) sur le trajet entre Saint-Magloire et Lauzon. Ces « snowmobiles » empruntaient l'ancienne route 25 passant par Saint-Charles.

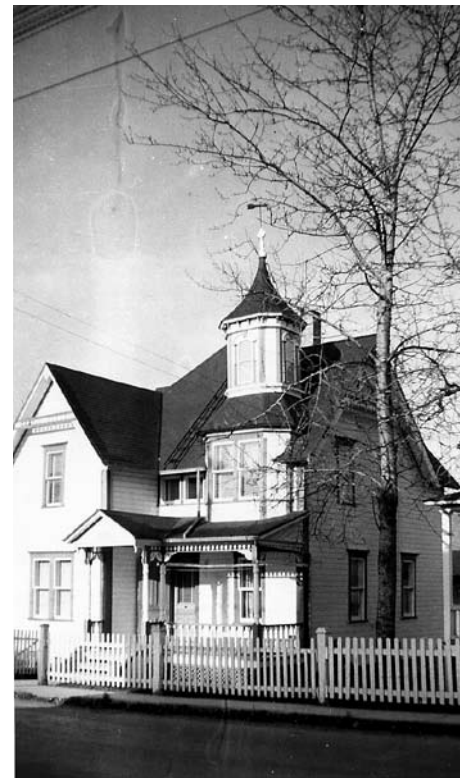
Citoyen bien connu d'Armagh, M. Lacasse s'est impliqué à la commission de crédit de la Caisse populaire. Il fut également marguillier en charge au moment de la finition intérieure de l'église paroissiale, pendant l'année qui précéda les célébrations du centenaire (1963). Les industries qu'il dirige procurent de l'emploi à plusieurs journaliers qui autrement devraient aller travailler dans les chantiers, loin de leurs familles. Ainsi, les boulangeries des villages environnants pouvaient s'approvisionner plus facilement en farine blanche et en sarrasin. En saison estivale, le nombre de personnes qui travaillaient pour l'entreprise peut se chiffrer à environ 25 hommes. M. Lacasse rend souvent visite à ses clients, il les reçoit aussi à son bureau. Plusieurs personnes lui sont reconnaissantes de son apport au milieu; il était connu et apprécié dans bien des paroisses du comté.

L'année 1962 sera particulièrement difficile pour M. Lacasse; son épouse décède le 4 juin d'un infarctus. Heureusement, Marielle, la plus jeune des filles du couple, demeurera avec son père, et cela, jusqu'à ce qu'il se rema-

rie en 1968. Curieusement, la nouvelle épouse de M. Lacasse porte le nom de Rose Turgeon, alors que sa première femme se nommait Rosa Turgeon. Daniel Lacasse, le fils de Philippe et Rosa, se porte alors acquéreur de la résidence familiale située sur la rue Principale à Armagh et il l'occupe toujours.

1974 marque pour M. Lacasse le début d'une retraite bien méritée. Il vend ses deux moulins. M. Gildo Bérubé achète le moulin à scie ainsi que la gare au moment où le moulin compte six employés et dessert une dizaine de paroisses dans les environs. Quant à la meunerie, c'est M. Isidore Gourdes qui en devient le propriétaire, et par la suite M. Miville Aubé.

M. Lacasse a connu une retraite paisible. Il accueillait chaleureusement les visiteurs qui venaient le saluer à l'occasion, et avec qui il avait entretenu des liens d'amitié et d'affaires durant de nombreuses années. Ses entreprises furent un pôle de développement majeur des paroisses d'Armagh, Saint-Philémon, Buckland, Saint-Damien, Saint-Magloire, Saint-Camille et des municipalités du sud de Montmagny. Il décède le 13 juin 1992 des suites d'un accident d'automobile survenu



en mai lors d'une de ses dernières visites à l'emplacement du moulin Lacasse-Lemelin.

De nos jours, cet immense monument retient toujours l'admiration du motoneigiste qui emprunte la voie ferrée.



# Le revêtement de toit «à la canadienne»

par Pierre Prévost



Le toit de l'église de Saint-Gervais en tôle à la canadienne toute neuve; Photo de l'auteur, 2010.

Les froids hivers ont éprouvé la Nouvelle-France et ses habitants. Afin de se procurer un confort acceptable, le gardien de maison devait brûler une quantité de bois qui impressionnait le nouvel arrivant. Heureusement, la ressource était abondante et peu distante. Pourtant, le feu bienfaisant pouvait se transformer à tout moment, hiver comme été, en un élément destructeur incontrôlable. Dans la nuit du 4 au 5 août 1682, pas moins de 55 maisons de Québec sont la proie des flammes. La maison de Charles Aubert de La Chenaye, une des rares ayant survécu à la conflagration de la basse ville, donnait l'exemple qu'une toiture ignifuge était une formule gagnante. Prospère marchand, La Chenaye s'était procuré de l'ardoise pour couvrir le toit de sa vaste habitation de pierre. Dans le même esprit, lorsqu'on a reconstruit le second Palais de l'intendant, le maître d'œuvre avait choisi de le couvrir avec un matériau novateur, le fer-blanc. Donnant le ton à une architecture régionale ou «canadienne», c'est-à-dire typique du pays de Canada, cette

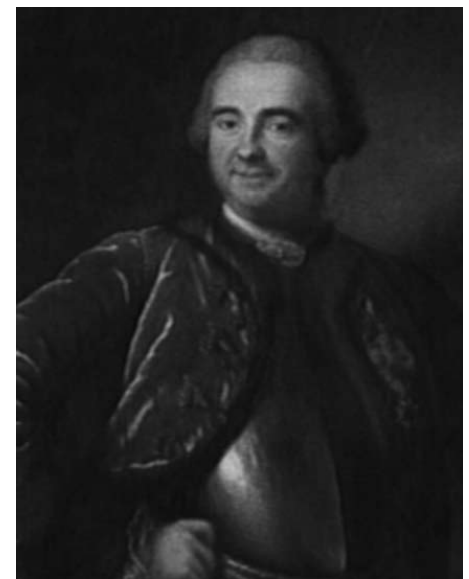
façon de construire allait évoluer à travers les siècles et permettre aux artisans spécialisés d'exercer leur savoir-faire.

## La lutte contre les incendies en milieu urbain

Le 28 décembre 1725, le feu se déclare au Palais de l'Intendant. Suite à l'incendie, il ne reste que les murs calcinés. Afin d'éviter que de tels événements se reproduisent, l'ingénieur du roi Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry propose certaines mesures qu'il rédige dans une ordonnance que promulgue l'intendant Claude-Thomas Dupuy (1678-1738) le 7 juin 1727. Composé de 22 articles, le «*Règlement pour la Bâtisse des Maisons dans les villes de la colonie*» interdit entre autres de couvrir en bardeaux «... *sous peine d'être découverts aux dépens de ceux à qui elles appartiennent*». Un autre article mentionne que les toits devront être dorénavant à deux égouts dont la pente «... *sera assez douce pour pouvoir se tenir et marcher sur les maisons, à l'effet de les secourir*

*au besoin, et suffisante pour résister aux pluies et aux neiges qui tombent en ce climat*». Le règlement impose en outre l'obligation de construire en pierre et à deux étages. Il précise aussi que les nouvelles habitations devront dorénavant être munies de murs coupe-feu et d'y éviter l'usage de cloisons et d'ornements intérieurs combustibles. Enfin, il recommande d'alléger les charpentes du bâtiment en remplaçant le toit mansardé par un simple toit à deux eaux qu'on peut démonter rapidement en cas de sinistre.

Lors de la reconstruction du second Palais de l'Intendant, près de la rivière Saint-Charles, Chaussegros de Léry prévoyait utiliser un matériau relativement nouveau pour couvrir le toit : la tôle étamée ou fer-blanc. Ces feuilles de métal qui ne se corrodent pas avaient l'avantage d'être à la fois plus légères et plus malléables que l'ardoise tout en étant ignifuges et durables.



Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry (1682-1756), ingénieur du Roi. Tableau peint vers 1745 et conservé au Musée national des beaux-arts du Québec, 67.101.



Portrait de René-Antoine Ferchault de Réaumur (1683-1757) par J. Pizzetta en 1893. Wikipedia.

### Le fer-blanc un matériau moderne

On attribue l'invention du fer-blanc aux métallurgistes de Bohême vers le XIII<sup>e</sup> siècle. Un prêtre luthérien aurait amené le procédé en Saxe au début du XVII<sup>e</sup> siècle. À la demande de Jean-Baptiste Colbert (1619-1683), ministre du roi Louis XIV, la technologie allemande est importée en Bourgogne, à Beaumont-la-Ferrière (1665), puis en Franche-Comté, en Alsace et en Normandie.

René-Antoine Ferchault de Réaumur (1683-1757) qui s'intéressait à la métallurgie élaborait un procédé peu coûteux pour fabriquer du fer-blanc. Dans son étude parue en avril 1725 sur les «*Principes de l'art de faire du fer-blanc*», le savant préconise l'usage de feuilles d'acier souple. Le morceau de métal est ensuite décapé au vinaigre ou à l'eau ammoniacale, puis frotté au sable, et enfin immergé quelques secondes dans un récipient d'étain fondu. Dans ce bain d'étain en fusion surnage une pellicule de suif qui limite la formation d'impuretés sur le produit fini. Les tôles ainsi traitées ou «*étamées*» résistent désormais à la corrosion et présentent un aspect pâle et brillant, c'est pourquoi on les appelle «*fer-blanc*» ou fers-blancs sous la forme plurielle.

Ductile, l'étain (Sn), du latin *stannum*, fond vers 231°C et forme

le bronze ou airain lorsqu'on le mélange au cuivre. Avec le temps, la France se dote d'usines de plus en plus productives. Citons au passage la Manufacture Royale de Bains-les-Bains, fondée en 1735 dans les Vosges, la plus importante étamerie de tout le Royaume de France. Mais l'Angleterre et le Pays de Galles, dans leur essor industriel prodigieux, deviennent vite les maîtres incontestés de la production mondiale de fer-blanc ou *tin plate*.

### Un assemblage de pièces métalliques rectangulaires

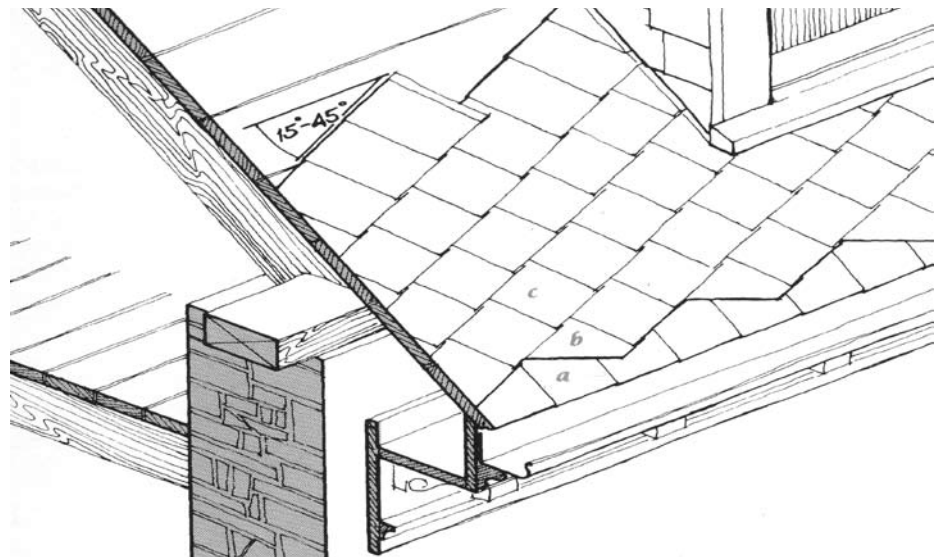
La tôle étamée arrive à Québec par bateau, empilée dans des caisses de bois pesant une centaine de livres. Chaque caisse peut contenir 300 morceaux d'environ 9 pouces par 12 pouces de ce matériau révolutionnaire.

Le couvreur doit alors installer les rectangles de fer-blanc en les clouant dans leur partie supérieure cachée subséquentement par une autre rangée de rectangles. Chaque feuille chevauche sa voisine d'un côté et du bas à la manière des écailles de poisson.

Étant donné qu'une pose à l'horizontale des rangées de carreaux oblongs nécessite soit un agrafage des morceaux entre eux, soit un important chevauchement comme dans le cas

de bardeaux de bois, les rangées sont disposées en oblique et de manière à ne pas exposer leurs rives aux vents dominants. Un tel patron évite de faire un usage excessif de ce matériau onéreux. De passage à Québec en août 1749, l'ethnologue et botaniste suédois Pehr Kalm (1716-1779) remarque le toit de la «*...maison de l'intendant, édifice public, aux dimensions palatiales, et à toit couvert en fer-blanc, situé dans une seconde basse-ville, vers le midi sur la rivière St Charles...*». Au village indien de Lorette, il fait la description suivante : «*La petite église du village est vraiment jolie avec sa flèche élevée couverte en fer-blanc, qui contient une cloche*».

Avec les décennies, la créativité de l'artisan couvreur et la sophistication des outils dont il se sert ont contribué à faire évoluer la technique de pose. Avec le changement de régime, la Grande-Bretagne, en pleine effervescence industrielle, fournit du fer-blanc aux dimensions de plus en plus grandes comme par exemple des tôles de 12 ½" X 16 ¾". Après 1850, le fer-blanc laisse progressivement sa place à la tôle zinguée. L'étain est substitué par le zinc (Zn) qui a l'avantage de ne pas dégager d'odeur, de ne pas tacher et de mieux résister à l'abrasion et à la chaleur.



Patron traditionnel tiré de la brochure *Les couvertures en tôle à la canadienne, guide technique* publiée par la Ville de Québec.

Connu sous forme d'alliages en Chine et aux Indes depuis le Moyen-âge, cet élément particulier est découvert plus tardivement par les Allemands qui lui ont donné son nom. Cassant en-dessous de 5°C, ce métal gris-bleuâtre devient de plus en plus ductile à mesure qu'on élève sa température et finit par fondre à 419°C. En présence d'air humide, il se recouvre d'une mince couche protectrice d'hydrocarbonate.

Tout comme l'étain, le zinc se comporte comme une anode sacrificielle assurant ainsi une protection cathodique du fer. Vers 1875, le fer-blanc « charcoal » ou « *ternplate* » devient en usage. Par un procédé tout aussi ancien, un amalgame à base de plomb donne un fini durable mais terne et foncé à la tôle.

À partir du XX<sup>e</sup> siècle, l'usage du bain de fusion est remplacé progressivement par le bain électrolytique.

L'usage restreint de la tôle dite « à la canadienne » à un territoire qui correspond approximativement à la vallée du Saint-Laurent peut induire à la confusion à savoir lequel des deux adjectifs, « canadienne » ou « québécoise » est approprié. Les inventaires et marchés de construction de l'époque témoignent du qualificatif « canadienne », étymologie qui est parvenue jusqu'à aujourd'hui dans le domaine de la construction.

L'auteur de ce texte œuvre dans le secteur de la construction. Il s'occupe de la finition extérieure, des travaux relatifs à l'enveloppe du bâtiment et de la pose de revêtements muraux et de toiture. Son arrière grand-père, Victor Laberge (1856-1929), a quitté la Côte-de-Beaupré pour s'installer à Saint-Charles-de-Bellechasse, au début des années 1880. C'est à cet endroit qu'il exerça son métier de ferblantier-couvreur.

## Bibliographie

-BOUDRIMONT, Alexandre-Édouard; et BLANQUI, Adolphe-Jérôme. *Dictionnaire de l'industrie manufacturière, commerciale et agricole*, vol 2, Colladon, 1837.

-DUFRESNE, Michel. *Les revêtements traditionnels et la question des enduits* dans magazine *Continuité* no 19, printemps 1983.

-DUPUY, Claude-Thomas. *Règlement pour la Bâtisse des Maisons dans les Villes de la Colonie*, 1727, BAnQQ CR301P1215.

-FERCHAULT de RÉAUMUR, René-Antoine. *Principes de l'art de faire du fer blanc*, 1725, en ligne.

-GRIGNON, Marc; et MERCIER-MÉTHÉ, Rosalie. *Le règne de la convenue* dans magazine *Continuité* no 119,

-MALOIN, M. *Expériences qui découvrent de l'analogie entre l'étain et le zinc*, 1742, en ligne.

-Service de l'urbanisme de la Ville de Québec. *Les couvertures en tôle à la canadienne, guide technique*, 1988.

# Les seigneuries du Comté de Bellechasse en 1830

Paul St-Arnaud

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les «Quelques bribes de l'histoire politique des comtés de Bellechasse et Dorchester au XIX<sup>e</sup> siècle» dans la revue *Au fil des ans*. J'ai appris beaucoup de choses et à l'avenir ce document me servira d'aide-mémoire.

Ayant étudié à fond les origines seigneuriales du comté de Bellechasse, je me permets de porter quelques compléments à l'attention du lecteur.

À la page 9 de la revue il est écrit ceci : «La nouvelle carte électorale du Bas-Canada, créée en 1829, entre en vigueur avec l'élection de 1830. Bellechasse comprend alors les seigneuries de Berthier, Saint-Vallier, Saint-Michel, Beaumont et son augmentation, La Durantaye et son augmentation, La Martinière, Montapeine (Vitré), Vincennes, Saint-Gervais et Livaudière, et une partie des townships de Buckland et Standon». Cette façon de décrire le territoire pourrait éventuellement prêter à confusion, car les mots *Saint-Michel*, *La Durantaye* et son augmentation,

*Saint-Gervais* et *Livaudière* réfèrent en fait à une seule et même réalité, soit la seigneurie de Saint-Michel.

La seigneurie La Durantaye (1672) a déjà été augmentée à deux reprises (1693 et 1696) lorsqu'en 1716 Olivier Morel décide de la scinder en deux parties. Ce faisant, il donne naissance à deux seigneuries qui vont devenir autonomes : la partie est qui deviendra seigneurie de Saint-Vallier en 1720, lorsqu'achetée par Monseigneur de Saint-Vallier pour les Mères Hospitalières de l'Hôpital Général de Québec, et la partie ouest qui deviendra autonome sous le nom de Saint-Michel en 1736, lorsqu'achetée par Michel Jacques Hugues Péan de Livaudière. La seigneurie de Saint-Vallier ne sera jamais agrandie. La seigneurie de Saint-Michel sera agrandie deux fois : en 1744 (secteur Livaudière) et en 1752 (secteur Saint-Nérée, Saint-Lazare et Saint-Damien nord jusqu'à la rue principale du village actuel de Saint-Damien). À l'élection de 1830, la seigneurie de

La Durantaye n'existe déjà plus dans le comté depuis près de cent ans. Elle a été remplacée par les seigneuries de Saint-Vallier (1720) et de Saint-Michel (1736). Saint Gervais n'a jamais été une seigneurie, mais une paroisse dans la seigneurie de Saint-Michel, et Livaudière n'a jamais constitué une seigneurie autonome et indépendante. Aussi, je suggère respectueusement le libellé suivant, en remplacement de celui de la page

9 : « *La nouvelle carte électorale du Bas-Canada, créée en 1829, entre en vigueur avec l'élection de 1830. Bellechasse comprend alors les seigneuries de Berthier (agrandissement de l'ancienne seigneurie de Bellechasse), Saint-Vallier (partie est de l'ancienne seigneurie La Durantaye), Saint-Michel (partie ouest de l'ancienne seigneurie La Durantaye) et ses augmentations, La Martinière, Montapeine (Vitré), Vincennes (Cap St-Claude), Beaumont et son augmentation, ainsi qu'une partie des cantons (townships) de Buckland et Standon* ».

# 25<sup>e</sup> anniversaire de la Société historique de Bellechasse

Pierre Prévost



À bord d'une draine, les cheminots Nazaire Fournier, Georges Ouellet, Raymond Chabot et Albert Chabot, tous de Ste-Claire. 1930.

Le 18 septembre dernier, la Société historique de Bellechasse soulignait ses 25 ans à l'église de Saint-Malachie, un évènement orchestré par les administrateurs Yvan De Blois, Réjean Bilodeau et Pierre Prévost. Une soixantaine de participants ont sacrifié ce beau dimanche ensoleillé pour assister à une conférence sur les chemins de fer donnée par monsieur Adrien d'Astous.

Suite à une réunion tenue à la fin mars, le comité avait choisi cette option

étant donné que le grand Bellechasse est sillonné par trois grands axes ferroviaires. Le premier, celui construit par la compagnie *Grand Tronc* dans les années 1850, est situé à proximité des municipalités riveraines du fleuve Saint-Laurent. Le second, celui du *Quebec Central*, avait été initié par Louis-Napoléon Larochelle, un projet dont avait rêvé Siméon Larochelle, son ingénieur père. Repris par une compagnie de Sherbrooke, ce chemin de fer continua tant bien que mal son trajet vers la Nouvelle-Angleterre puis, en 1907, prit la direction du Témiscouata mais termina sa route à Lac-Frontière. Le petit dernier, le chemin de fer *National Transcontinental*, traversait les comtés de Dorchester et de Bellechasse et fut abandonné dans les années 1980.

Ralliant l'ancien comté de Dorchester, Saint-Malachie, une municipalité de la vallée de la rivière Etchemin constituait le meilleur lieu pour présenter cette conférence. Sans compter que Saint-Malachie était l'hôte de trois arrêts de train : Abénakis à l'est, Saint-Malachie-Station à quelques enjambées du village, et Belval pour la portion ouest de la municipa-

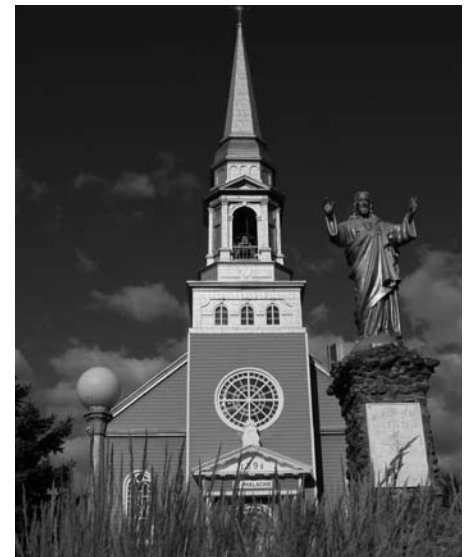
lité. En outre, la compagnie forestière *Dorchester Lumber* s'y raccordait au réseau national par son propre chemin de fer, quoique restreint à quelques centaines de mètres.

Le chemin de fer *National Transcontinental* a été un moteur de développement économique considérable pour la région. Instrument de propagande politique de premier plan, ce chemin de fer avait été commandé sous le gouvernement Laurier pour promouvoir et galvaniser la colonisation. Outre ses passagers, ce lien transcontinental allait permettre le déplacement en toutes saisons des marchandises, en particulier des céréales provenant des prairies de l'ouest en vue de les expédier outre-mer via les ports des Maritimes. Sur leur retour, les trains acheminaient le charbon que consommaient avec avidité les machines et les usines des grandes villes. Il ne faut pas oublier que notre célèbre pont de Québec ne constitue qu'un maillon de ce projet formidable et que la Société nationale des chemins de fer a probablement dévié son tracé original pour desservir la municipalité de Saint-Malachie.

Le conférencier Adrien D'Astous est un amateur des trains aussi appelé



Le maître de cérémonie Yvan De Blois. Photo MJ Deschênes



L'église catholique de Saint-Malachie ouvrait ses portes pour le 25<sup>e</sup> anniversaire de la SHB. Photo MJ Deschênes, 2011.



Le conférencier Adrien d'Astous. Photo de l'auteur.



Collectionneur invétéré d'objets antiques, Réjean Bilodeau pose devant son train miniature à l'échelle HO. Photo de l'auteur.

« ferrovipathe » et un modéliste. Il est membre du Groupe TRAQ (Transport sur Rail au Québec) et auteur de plusieurs articles dans le bulletin bimestriel TRAQ. Monsieur d'Astous est issu d'une famille ayant œuvré sur le « Transcontinental » pendant des générations. Le décès tragique de son aïeul qui travaillait sur les Chemins de fer nationaux fit en sorte que l'employeur recrute parmi la famille du défunt, ce qui était d'usage à l'époque.

En guise d'introduction, l'animateur Yvan De Blois a relaté un épisode de la construction du *National Transcontinental*. Au début des années 1910, à l'approche de Pâques, des ouvriers d'origine italienne tenaient absolument à se faire confesser par le curé de Sainte-Claire. Ne comprenant rien du charabia des cheminots, le prêtre demanda l'aide du curé Kirouac de Saint-Malachie. Ayant séjourné à Rome, ce dernier comprenait l'italien et, confessions terminées, donna son absolution aux travailleurs étrangers.

M. d'Astous a débuté la première partie de sa causerie par un bref historique de la machine à vapeur, de Denis Papin à Marc Séguin, en passant par James Watt, Richard Trevithick et les Stephenson, père et fils. Conçu d'abord comme mode de transport complémentaire à la navigation par canal, le train à vapeur a fait son apparition au Canada dans le but de contourner les

rapides des rivières navigables. Ainsi est né le chemin de fer *Champlain & St. Lawrence*. Autre étape, rejoindre les ports libre de glace de la côte Atlantique, en l'occurrence Portland. Puis rejoindre la région de la capitale provinciale, d'abord par la rive sud du fleuve Saint-Laurent et, près de 25 ans plus tard, par la rive nord. Monsieur d'Astous a ensuite glissé quelques mots sur le *Quebec Central* puis sur le *National Transcontinental* de Wilfrid Laurier sans oublier l'incontournable pont de Québec, la huitième merveille du monde. En seconde partie, le conférencier a traité des accidents fer-

roviaires survenus sur la subdivision Armagh du *Canadien National* sur laquelle circulent aujourd'hui les cyclistes. Ayant passé sa jeunesse dans quelques gares des comtés de Kamouraska et de Témiscouata, Adrien d'Astous, nous a raconté certaines anecdotes, à savoir le retour féérique de la messe de minuit sur une draine et le savoureux épisode d'une cueillette de bleuets qui aurait pu tourner au désastre. Une brève période de questions a conclu la conférence, suivie par quelques remerciements de circonstances et l'immortalisation par des clichés photographiques.



Les organisateurs de l'évènement assistent à la remise d'un certificat souvenir des 25 ans de la Société historique de Bellechasse par l'attachée politique de la députée et ministre Dominique Vien. De gauche à droite : Adrien d'Astous, Jean-Pierre Lamonde, Pierre Prévost, Yvan de Blois, Denise Gagné et Réjean Bilodeau.





Rang 2 de Saint-Michel vu du rang trois 3

# Le rang seigneurial, un trait culturel des Québécois que nous devenons

Paul St-Arnaud

Le fait qu'avant la Conquête britannique aucun bourg n'ait existé dans la Vallée du Saint-Laurent est très inusité. Peu de gens savent que les autorités interdisaient formellement les agglomérations villageoises sous le Régime français. Nous étions très peu nombreux et le territoire à couvrir était immense. Il fallait défricher, cultiver et donc posséder une terre pour se bâtir maison, fonder une famille et développer un pays. Au minimum, on exigeait un terrain d'un arpent et demi de large par trente arpents de profond. Une fois le premier rang développé, on s'assurait qu'un deuxième rang le soit, puis un troisième et même un quatrième avant d'autoriser l'établissement d'un village. Le premier village autorisé en Bellechasse fut celui de Saint-Michel en 1754 et il ne prendra forme qu'en 1800.

Le rang seigneurial des anciens Canadiens, c'est trois choses :

- 1) Un découpage du territoire en rectangles étroits, mais profonds perpendiculaires au fleuve ou à la rivière.
- 2) Un chemin de terre parallèle au cours d'eau pour relier les terres (censives) entre elles.
- 3) Des fermiers (censitaires) qui vivent sur ces terres à l'intérieur de maisons construites le long du chemin de rang. Dit autrement, le rang seigneurial c'est à la fois un territoire

cadastré, un chemin pour y circuler et des maisons de ferme pour y vivre. C'est une façon singulière d'occuper l'espace pour les habitants du pays.

À partir de 1670 et durant tout le Régime français, les habitants de Bellechasse vivent donc sur leurs terres le long de chemins de rang qui côtoient le fleuve ou la rivière. En moyenne, les terres ont trois arpents de front par 40 de profond. Aucun voisin à moins de 500 pieds. Aucune agglomération. Assez rapidement, au premier rang, en remplacement d'une première chapelle presbytère, il y a l'église paroissiale (1722 à Saint-Vallier, 1733 à Beaumont, 1736 à Saint-Michel) construite près de l'eau, sur la terre d'un cultivateur où les habitants se rassemblent tous les dimanches. On s'y rend à cheval ou en bateau, mais aussi à pied l'été et en raquettes l'hiver. Il y a ensuite la salle des habitants, à même le presbytère où vit le curé, il y a l'enseignement du catéchisme, il y a le cimetière, il y a les services religieux, mais pas de village c'est-à-dire pas d'agglomération de maisons autour des lieux de culte pour qu'artisans, commerçants et notables puissent s'installer et faciliter le travail du cultivateur. C'est l'autarcie et l'autosuffisance. L'habitant doit tout faire lui-même en solidarité avec ses voisins de rang.

Chaque famille doit s'auto-suffire. C'est le système D. La débrouillardise

devient une condition de prospérité et plusieurs y voient l'origine du talent créateur des Québécois. La nécessité crée l'invention. La ville est loin et aucun chemin de terre ne relie les seigneureries entre elles. Seuls des bouts de chemin existent pour se rendre à l'église du curé et au moulin du seigneur. Si, au plan religieux on s'identifie à la paroisse et à son église, au plan civil on s'identifie à la seigneurie et à son moulin. On est fier de sa terre et fier de son rang. Il ne faut surtout pas confondre les gens du rang deux avec les gens du rang trois. Certains sentent même le besoin de préciser qu'ils habitent le troisième rang ouest.

Employé par les anciens, le terme village désigne alors des colons établis sur des terres disposées en rangée le long d'une voie d'eau puis d'une voie de terre. On dira d'eux qu'ils demeurent au « village du rang Sainte-Catherine » ou au « village du rang trois ».

Le terme village ne désigne pas une agglomération de maisons autour d'une église qui sert de point central, mais des gens à l'intérieur de maisons disposées elles-mêmes en rangée à l'intérieur de censives. Village et rang sont deux mots qui désignent la même réalité. Parler du « village de Sainte-Claire » à la fin du 18<sup>e</sup> siècle c'est ne rien dire d'autre que ceci : « Y a du monde dans le secteur » c'est-à-dire : « y a là un rang et des colons y vi-

vent ». Si le mot *coste* désigne le chemin de rang, le mot *village* désigne le rang lui-même c'est-à-dire « le monde qui occupe le territoire seigneurial ainsi cadastré ». Le premier chemin de rang, le fronteau, sera la côte fluviale et le mot *côte* servira longtemps à nommer les autres chemins qui serviront à relier les censives entre elles à l'intérieur de rangs qui, parallèles au premier, se développeront par la suite. L'usage du mot *côte* est antérieur aux mots *chemin de rang* pour désigner ces chemins de traverse parallèles au cours d'eau. Par exemple, on parlera de « la coste du rang Croche » ou encore de « la coste Saint-Henry du village Sainte-Geneviève » c'est-à-dire du « chemin Saint-Henry dans le rang Sainte-Geneviève. Ce qu'il faut comprendre c'est que la chapelle-presbytère ou l'église paroissiale faisait partie du rang seigneurial. Parler de l'église du village, sous le régime français, c'est parler de l'église de rang comme on parlera de l'école de rang au 20<sup>ième</sup> siècle.

Les chemins qui relient les chemins de rang entre eux seront appelés montées car, inévitablement, le cours d'eau représentant le plus bas niveau du territoire, il fallait monter une pente en partance du fleuve ou de la rivière pour se rendre dans l'arrière-pays. Les hauts et les bas de la plaine côtière de Bellechasse s'expliquent précisément par une succession de rivières. Pour passer d'une à l'autre il faut forcément monter et descendre. De même, le terme « Kannata » utilisé par les Iroquoiens du Saint-Laurent pour désigner leur village prendra un nouveau sens. Il ne désigne plus des « amas de cabanes » à l'indienne ou à l'européenne, mais des habitations distantes les unes des autres d'une largeur de terre et disséminées le long de la côte de part et d'autre du Saint-Laurent puis, par extension, la plaine côtière, la Vallée du Saint-Laurent et l'ensemble du territoire rural habité. Tricotés serrés à la manière des rangs d'un tricot, les habitants de cet ancien pays qu'on appelle Canada, alignés côte à côte le long du fleuve Saint-Laurent et des rivières affluentes



Rang trois de Saint-Michel. L'église d'antan était alors une église de rang. Ph. Paul St-Arnaud

comme La Chaudière, L'Etchemin, le Richelieu et l'Outaouais, vivent tous à l'intérieur de rangs. Voici une description du pays, faite en 1670 par un Montréalais, qui illustre bien notre propos. « *Nous avons des habitations françoises depuis l'isle du montréal jusques à huit ou dix lieues au dessous de québec, mais la plus part ne sont pas comme celles de france en bourgs et villages, car les maisons estant situées d'ordinaire sur le bord des rivières, elles sont basties de deux en deux arpents, cet à dire qu'il y a une maison à un endroit et qu'à deux arpents de là le long de la rivière il y en aura une autre avec sa grange. Cet de cette façon que la plus part des habitations du canada sont faictes, et il n'i a proprement de lieux ramassés que québec, le cap, les trois rivières, la ville du montréal, et quelques villages que mr Talon a fait faire à la veue de québec.* » *Les Cahiers des dix*, no 35, Montréal 1970, PP.157.

Pas de « lieux ramassés » en Canada nous dit le Sulpicien Salignac-Fénelon. À part les bourgs de Québec, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et Montréal, quelques tentatives d'implantation villageoise par Jean Talon en 1666 à Beauport et Charlesbourg (Bourg-Royal, Bourg-la-Reine et Bourg-Talon), tous trois dans la seigneurie de Notre-Dame-Des-Anges gérée par les Jésuites, et le souvenir de forts ou de

villages iroquoiens, déjà démantelés, la Vallée du Saint-Laurent est sans village et sans hameau à la Conquête.

Le rang seigneurial est donc un trait culturel de nos ancêtres. L'occupation de la majorité du territoire en rangée de censives, à l'intérieur de seigneuries plutôt qu'en agglomérations villageoises, a grandement contribué à faire d'eux une société distincte en Amérique. Aboli en 1854 parce qu'il ne répondait plus aux exigences de la vie industrielle, le régime seigneurial est une institution marquante qui nous a singularisés. Pendant que les plus vieux cultivent la terre, la jeunesse voyage et court les bois pour amasser des sous avant de s'installer et cultiver à son tour. L'entreprise est familiale et faire des enfants le meilleur moyen d'en assurer la relève. Le sexe garantit la main d'œuvre et l'amour, le succès de l'entreprise. Le fait d'avoir vécu pendant plus de deux cents ans à l'intérieur de rangs plutôt qu'à l'intérieur de villages a façonné notre identité et fait de nous des survivants, des débrouillards, des « patenteux », des inventeurs, des créateurs, indépendants et libres, partageant le double besoin de l'aventure et de l'ancrage au sol. Des 60,000 que nous étions à la Conquête 45,000 vivaient en censives à l'intérieur de seigneuries riveraines, maniant autant l'aviron, le fusil, la hache que la gratte et la charrue.

Le pays était rural et sans village à 80%. Comme l'écrivent si bien Robert Lahaise et Noël Vallerand dans l'édition 1999 de leur livre *La Nouvelle France*, l'institution seigneuriale « aura façonné le cadastre québécois, créé une véritable civilisation et permis à des milliers de censitaires de vivre à l'aise ». Tenant à la fois du navigateur, du soldat, de l'agriculteur et du coureur de bois, le Québécois a profité de la nature et de l'espace disponible pour vivre, se reproduire et grandir en accord avec les Autochtones d'origine. Le Québécois habite de grands espaces et son goût du voyage ne lui vient pas de nulle part. Sur une terre on voit loin et on est roi et maître de son espace vital. Depuis l'arrivée de Jean-Talon en 1665, le taux de natalité des Canadiens a connu périodiquement

une croissance jamais égalée dans l'histoire de l'humanité. Déjà, quand Jean-Talon quitte définitivement le pays en 1672, la population a doublé.

Une société qui double sa population en 7 ans, en dépit des mortalités nombreuses, c'est phénoménal et probablement unique au monde. Faut dire que la motivation des colons était grande et les 800 filles du roi décidées. Avoir une terre à soi pour en vivre et pouvoir la mettre en valeur par la seule force de son travail pour, avec d'autres bâtir un pays neuf, c'est stimulant.

De 1608 à 1760, 10,000 colons français viennent ici pour s'enrichir à même la terre et ce qu'elle procure. N'importe quel Autochtone qu'il soit d'origine ou non vous dira l'importance de posséder sa terre et de la gérer.



## Beaumontois décoré de l'Ordre du Canada Bernard Saladin-D'Anglure

Son Excellence le très honorable David Johnston, gouverneur général du Canada, a remis la médaille de l'Ordre du Canada à un professeur émérite du département d'anthropologie de l'Université Laval. Il est ainsi admis à titre de 'membre' (CM).

Bernard Saladin d'Anglure est spécialiste international des Inuit.

Le communiqué de presse portant la date du 26 sept 2011 stipule que «L'Ordre du Canada, l'une des plus prestigieuses distinctions honorifiques civiles de notre pays, a été créé en 1967, durant l'année du centenaire du Canada, pour reconnaître l'oeuvre d'une vie, le dévouement exceptionnel d'une personne envers la communauté ou une contribution extraordinaire à la nation.»

Nous félicitons chaleureusement notre compatriote et membre de la Société historique de Bellechasse!

La Rédaction

## À Saint-Léon Conférences historiques à ne pas manquer

Le dimanche 6 mai prochain, à 14 h, à la salle municipale de Saint-Léon-de-Standon, monsieur Robert Bergeron nous présentera sa conférence intitulée « Quand l'histoire s'expose à la maison ». Par le biais d'un premier sujet, les cruches de grès, on verra comment elles ont été fabriquées, à quoi elles servaient et pourquoi elles ont disparu.

L'industrie du tabac sera aussi à l'ordre du jour. Les boîtes en fer-blanc servant au tabac auraient, semble-t-il, une étonnante valeur actuellement. Apportez les vôtres, on verra bien. Monsieur Bergeron, ingénieur de formation et de profession, est un passionné d'histoire et il vous intéressera au plus haut point.

Le dimanche 3 juin prochain, à 14 h, ce sera au tour de monsieur Jean Provencher, célèbre historien devant l'éternel, de nous présenter sa conférence « Les saisons en 1900 ». Il sera au sous-sol de l'église de Saint-Léon-de-Standon, dans le local des Espaces Mémoires. Chroniqueur, conférencier, écrivain, récipiendaire de nombreux

prix pour ses écrits, monsieur Provencher travaille depuis 35 ans « à formuler le passé de nos saisons ». Il nous parlera de cette époque et des changements qui s'amorcent avec l'arrivée du téléphone, du chemin de fer et de l'automobile.

Ne manquez pas ces deux conférences présentées dans notre région. L'entrée est libre. On vous attend en grand nombre !

**Françoise Bourgault** pour les espaces Mémoires Vivantes, **Mario Grenier** pour la bibliothèque l'Étincelle

### Beaudoin Roy Lavallée

Comptables agréés



Serge Lavallée, C.A.

Tél.: 418 883-4747  
Télé. 418 883-3722

SAINTE-CLAIRE: 76, boul. Bégin, Sainte-Claire, Québec G0R 2V0

QUÉBEC: 1000 route de l'Eglise, 6<sup>e</sup> étage, bureau 695, Québec (Québec) G1V 3V9



O'Farrell



Lapierre



JOHN O'FARRELL et LUCIE LAPIERRE | grands-parents

« Nous croyons à l'importance du patrimoine et de l'histoire de Bellechasse pour les générations actuelles et futures et nous encourageons les actions entreprises pour leur mise en valeur. Notre caisse aussi. »

Caisse Desjardins des  
Monts et Vallées de Bellechasse

Caisse Desjardins du  
Coeur de Bellechasse

Caisse Desjardins  
des Seigneuries de Bellechasse



**Desjardins**  
Caisses de Bellechasse